



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

DÉPARTEMENT DE L'ORNE

ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DES VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

PROCÈS-VERBAL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 11 février 2020

Date de convocation :

Le 03 février 2020

Secrétaire de séance :

M. De COLOMBEL Bertrand

Acte publié le :

Le 13 février 2020

Membres en exercice :	70
Présents :	50
⌘ Dont Pouvoirs	6
Votants :	56
Absents :	15
dont représentés	1

Le 11 février 2020, à vingt heures, le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, en la salle du centre socio-culturel à GACÉ, sous la présidence de Madame MAYZAUD Marie-Thérèse, Présidente.

Étaient présents : Mme MAYZAUD Marie-Thérèse, Mme NOGUES Nelly, M. FERET Luc, M. FERET Jean-Pierre, M. GOURDEL Sébastien, M. DREUX François, M. CHOULET Jean-Marie, M. BIGOT Philippe, Mme BEAUVAIS-GUERIN Marie-Claire,

M. ROMAIN Guy, M. QUEUDEVILLE Jacques, M. ROSÉ Gérard, Mme GRESSANT Martine, M. LAIGRE Thierry, M. ROUMIER François,

M. LAIGRE Jean-Claude, M. ROBIN Jean-Marie, M. JARDIN Daniel, M. CHRÉTIEN Bernard, M. ALLAIN André, Mme COLETTE Thérèse, M. CAPLET Xavier, Mme TRINITÉ Monique, M. FERREY Philippe, M. LELOUVIER Vincent, M. BRUAND Bernard, M. COTREL LASSAUSSAYE Daniel, M. LANGLOIS Paul, M. HUE Jean-Claude, Mme BOIS Agnès, M. TANGUY Gérard, M. LANGLOIS Georges, Mme OLIVIER Hélyette, Mme STALLEGGER Pascale, M. HOORELBEKE Dominique, M. ROLAND Régis, DE LESQUEN Bruno, M. CHOLET Michel, Mme QUERU Nadine, Mme COUGÉ Huguette, Mme OGER Yvonne, M. BATREL Serge, M. ROBILLARD Denis, Mme LEBRETON Geneviève, M. BIGOT Michel, Mme ROUTIER Isabelle, M. HAUTON Charles, M. BECQUET Luc, M. PINHO Jérémias, M. DE COLOMBEL Bertrand.

Pouvoirs :

M. DESLANDES Kléber a donné pouvoir à Mme Nelly NOGUES, Mme LIARD Marie-Christine a donné pouvoir à M. ROMAIN Guy, M. TOUCHAIN Philippe a donné pouvoir à M. PINHO Jérémias, M. COUSIN Michel a donné pouvoir à M. CHRÉTIEN Bernard, M. LAMPERIÈRE Emile a donné pouvoir à M. FERREY Philippe, M. PALLUD Jean a donné pouvoir à Mme GRESSANT Martine.

Étaient absents et excusés :

M. GORET Didier est représenté par M. BRUAND Bernard, M. BIGNON Christophe, M. BRIANÇON Gilbert, M. PLUMERAND Jean, M. LURSON Patrick, M. GOURIO Alain, Mme BEAUDOUIN Isabelle, M. LAMPERIÈRE Alain, M. COUPÉ Jean-Luc, M. BLONDEAU Frédéric, M. LECACHÉ Stéphane, Mme DENIS Marie-Laure, M. GRIMBERT Jean, M. STIMAC Michel, M. THOUIN Stéphane.

ORDRE DU JOUR

Le conseil communautaire, à l'unanimité

■ **Adopte** l'ordre du jour du conseil communautaire en date du 11 février 2020 ainsi qu'il suit :

1- **PLUI DE L'EX-PAYS DU CAMEMBERT - APPROBATION**

2- **SERVICE MUTUALISÉ D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DES DROITS DES SOLS ET MISE EN PLACE DU PLUI DE LA CDC VAM**

- 3- SAISON CULTURELLE 2020 – TARIFS
- 4- ÉCOLE DU MERLERAULT – RÉSERVE INCENDIE
- 5- ASSURANCE DU PERSONNEL
- 6- ATELIER SODECC
- 7- SUBVENTIONS DIVERSES
 - A- Ecole Saint-Joseph du Merlerault
 - B- Ecole Gustave Flaubert La Varende de Vimoutiers
- 8- COMPTES DE GESTION DE MONSIEUR LE TRÉSORIER DE GACE
- 9- COMPTES ADMINISTRATIFS 2019
 - A- Budget annexe du SPANC
 - B- Budget annexe des ordures ménagères
 - C- Budget annexe de la ZA du Moulin à Vent
 - D- Budget annexe de la ZA de Launay
 - E- Budget annexe de la ZA de Beaumont
 - F- Budget annexe de la ZA de Sap-en-Auge
 - G- Budget principal de la CDC VAM
- 10- AFFECTATION DES RESULTATS
 - A- Budget annexe du SPANC
 - B- Budget annexe des ordures ménagères
 - C- Budget annexe de la ZA du Moulin à Vent
 - D- Budget principal de la CDC VAM
- 11- PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DES RESULTATS DES DIFFÉRENTS BUDGETS
- 12- LISTE DES MARCHÉS DE LA CDC VAM EN 2019
- 13- INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - ABATTOIR DE VOLAILLES
- 14- DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2020 – RAPPORT

DIVERS

- Décide d'ajouter à l'ordre du jour deux questions complémentaires concernant :

- L'AMENAGEMENT DU BOURG DE NONANT-LE-PIN – FINANCEMENT
- UNESUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2020

1- PLUI DE L'EX-PAYS DU CAMEMBERT – APPROBATION

Le conseil communautaire, à l'unanimité
Oùï, l'exposé de Madame la Présidente :

Conformément à l'article L.153-16 du code de l'urbanisme, le projet de PLUi du secteur du Pays du camembert arrêté a été soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées, aux Personnes Consultées, à la MRAE et à la CDPENAF.

Celles-ci disposaient d'un délai de 3 mois pour rendre leur avis. A l'échéance de ce délai, leur avis est réputé favorable. Les avis reçus sont synthétisés dans le tableau ci-dessous. Ces avis étaient joints au dossier d'enquête publique.

	Avis défavorable	Avis favorable	Avis favorable avec réserves/observations	Absence d'avis
Etat			X	
CDPENAF			X	
MRAE			X	
Conseil régional de Normandie				X
Conseil départemental de l'Orne			X	
Chambre d'Agriculture			X	
CCI			X	
Chambre des métiers et de l'artisanat			X	
PETR P2AO		X		
CA Lisieux Normandie				X
CDC Pays de l'Aigle				X
Argentan Intercom				X
INAO		X		
CNPF				X
SAGIM				X
Orne Habitat				X
SICDOM				X
Syndicat d'eau 61			X	
SAUR				X
ENEDIS				X
RTE				X
Direction sécurité aéronautique				X
Orange				X
GRDF				X
GRT gaz				X
Association Flore et Faune				X
PRAM				X

- Avis des communes membres de la Communauté de communes :

Conformément à l'article L.153-15 du code de l'urbanisme, l'avis des conseils municipaux des communes membres de l'EPCI a été demandé concernant le projet de PLUi du secteur du Pays du camembert arrêté.

Comme pour les Personnes Publiques Associées, les communes disposaient d'un délai de 3 mois pour rendre leur avis sur le projet de PLUi. Les délibérations des conseils municipaux étaient jointes au dossier d'enquête publique.

Ont rendu un avis favorable sans observation :

- ✓ Aubry le Panthou
- ✓ Champosoult
- ✓ Les Champeaux
- ✓ Roiville
- ✓ Guerquesalles
- ✓ Camembert
- ✓ Sap-en-Auge
- ✓ Coulmer
- ✓ Echauffour
- ✓ La Genevraie
- ✓ St-Germain de Clairefeuille

Ont rendu un avis favorable avec observations :

- ✓ St-Aubin de Bonneval
- ✓ Pontchardon
- ✓ Vimoutiers

A rendu un avis défavorable :

- ✓ Le Merlerault (conformément à l'article L.153-15 du code de l'urbanisme, les communes donnent un avis uniquement sur le règlement et les OAP qui concernent leur territoire. La commune du Merlerault étant située en-dehors du territoire couvert par le projet de PLUi, son avis défavorable n'était pas de nature à nécessiter un nouvel arrêt de projet du PLUi.)

Les autres communes n'ont pas répondu dans le délai de 3 mois suivant la transmission du dossier arrêté de PLUi ce qui vaut avis favorable tacite.

- Enquête publique

Conformément à l'article L. 153-19 du code de l'urbanisme, le projet de PLUi du secteur du Pays du camembert a été soumis à enquête publique. Cette enquête publique s'est déroulée du 21 octobre au 21 novembre 2019.

Une commission d'enquête composée de 3 commissaires-enquêteurs a été désignée par le Tribunal Administratif pour mener cette enquête publique.

Cette enquête publique a donné lieu à 9 permanences au siège de la Communauté de communes et dans plusieurs communes. Un registre dématérialisé en ligne a également été mis en place.

L'enquête publique a donné lieu à une quarantaine de contributions par courrier, à l'oral ou dans les registres (papier ou dématérialisé) mis à disposition.

La commission d'enquête a remis son rapport et ses conclusions à la présidente de la Communauté de communes en rendant un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal assorti de 8 recommandations.

Ce rapport et ses conclusions sont mis à la disposition du public à la Communauté de communes et dans chaque mairie ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes.

- Réunion des Personnes Publiques Associées et consultées

Les Personnes publiques associées et consultées ayant rendu un avis ont été invitées à participer à une réunion destinée à leur présenter les propositions d'adaptations du projet de PLUi arrêté permettant notamment de prendre en compte les observations et réserves émises par certaines d'entre elles.

Cette réunion s'est déroulée le 21 janvier 2020.

- Conférence intercommunale des Maires

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, les observations du public, les avis joints au dossier d'enquête publique et les propositions de modification en découlant ont été examinés lors d'une conférence intercommunale rassemblant les Maires des communes membres de la Communauté de communes, qui s'est tenue le 29 janvier 2020.

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.151-1 et suivants, R.151- et suivants, L.153-21 à L.153-23

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche approuvé le 18 décembre 2018

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 10 décembre 2012 prescrivant l'élaboration du PLUi et définissant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation avec le public

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 4 juillet 2017 définissant les modalités de collaboration des communes membres à la procédure d'élaboration du PLUi

Vu la délibération du 4 juillet 2017 décidant de l'application des dispositions de la loi ALUR pour l'élaboration du PLUi, prenant en compte la nouvelle codification du code de l'urbanisme avec intégration du contenu modernisé du PLUi

Vu les délibérations du conseil communautaire en date du 23 mars 2017 et des conseils municipaux des communes membres prenant acte du débat sur le projet d'aménagement et de développement durables

Vu la délibération en date du 18 juin 2019 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de PLUi du secteur du Pays du camembert

Vu les délibérations des conseils municipaux des communes membres de la Communauté de communes prises pour avis sur le projet de PLUi arrêté

Vu les avis émis par les Personnes publiques Associées et Consultées et par la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

Vu l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale

Vu l'arrêté du 27 septembre 2019 de la Présidente de la Communauté de communes portant ouverture de l'enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du secteur du Pays du camembert

Vu les observations du public émises au cours de l'enquête publique qui s'est déroulée du 21 octobre au 21 novembre 2019

Vu le rapport et les conclusions de la commission d'enquête et notamment son avis favorable (assorti de 8 recommandations)

Vu la conférence intercommunale des Maires des communes membres de la Communauté de communes en date du 29 janvier 2020

Considérant que l'analyse des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commission d'enquête justifient d'apporter des modifications au projet arrêté de plan local d'urbanisme intercommunal, modifications qui apparaissent dans les annexes 1, 2 et 3 annexées à la présente délibération

Considérant que ni le Projet d'Aménagement et de Développement Durables ni l'économie générale du projet de PLUi n'est remise en cause par les avis des personnes publiques associées et consultées, de la CDPENAF, de la MRAE ou des communes ni par les observations du public ou les conclusions de la commission d'enquête

Considérant que le plan local d'urbanisme intercommunal modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commission d'enquête est prêt à être approuvé conformément à l'article L. 153-21 du code de l'urbanisme

■ Décide d'approuver le plan local d'urbanisme intercommunal du secteur du Pays du camembert

■ Dit que :

- la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R. 153-20 et R.153-21 du code de l'urbanisme, d'un affichage durant un mois au siège de la Communauté de communes et dans les mairies des communes membres et qu'une mention de cet affichage sera insérée dans un journal diffusé dans le département.

- Conformément à l'article L. 153-22 du code de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de communes et dans chaque mairie des communes membres ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et dans les locaux de la Préfecture de l'Orne. Il fera en outre l'objet d'une publication sur le site internet de la collectivité.

- Conformément à l'article L. 153-23 du code de l'urbanisme et considérant que le territoire de la Communauté de communes est couvert par le schéma de cohérence territoriale approuvé du Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche, sera **exécutoire** :
 - ✓ dès sa réception par Madame le Préfet
 - ✓ dès l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité, la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué.

Madame MAYZAUD : « Comme Madame Duvignac vient de vous l'exposé c'est la dernière étape pour que ce PLUI de l'ex-Pays du camembert soit approuvé. Vous voyez que c'est une longue démarche, il y a énormément d'étapes à respecter pour que ce PLUI ne puisse pas être attaqué, c'est un peu le document d'urbanisme de référence. Donc la délibération que nous allons prendre ce soir, consiste donc à approuver ce PLUI définitivement après que nous ayons respecté les étapes qui nous ont été imposées. Comme vous le voyez ça a duré 7 ans, c'est un gros travail et c'est ce qui attend le prochain conseil communautaire sur la totalité du territoire. Est-ce que quelqu'un désire des explications supplémentaires ? »

Monsieur HAUTON : « Madame la Présidente, je suis quand même assez surpris de la synthèse des documents, surtout concernant un point. Il y a 8 recommandations, ce ne sont que des recommandations, et le point 1 est « d'encourager les syndicats gestionnaires de l'eau potable à préserver et sécuriser la ressource : protection des captages, interconnexion et entretien des réseaux de distribution, sécurisation de la distribution afin de prévenir tout risque de pollution diffuse, ponctuelle ou accidentelle. La commission d'enquête souligne que le bulletin « L'eau potable en Normandie 2019 » diffusé par l'ARS, fait apparaître un retard important de l'Orne dans les procédures de protection des captages, au regard des autres départements de Normandie ». Alors ce point là c'est quand même un point qui me semble très important et ce n'est qu'une recommandation, ça ne vaut pas grand-chose, ça veut dire de demander aux gens d'essayer de faire. Je trouve que ce point la méritait quand même plus de précisions, peut-être mettre quelques éléments supplémentaires pour que les protections soient faites dans un temps raisonnable. »

Madame MAYZAUD : « Vous savez que de toute façon ça c'est une compétence de l'ARS et du Préfet et de toute façon c'est très surveillé. J'ai rencontré Madame la Préfète la semaine dernière, elle est très attentive à cette histoire de périmètre de captage. De toute façon c'est un problème qui est récurrent partout. »

Monsieur CHRETIEN : « Ça fait 20 ans qu'on nous parle de périmètre de protection et ça n'en fini pas, je le réclame depuis 20 ans à Champosoult et rien n'est mis en place. »

Madame MAYZAUD : Je pense que vous êtes aussi au fait que les problèmes que posent les périmètres de protection. C'est vrai que de toute façon c'est le problème du siècle et il va falloir être extrêmement vigilant. Nous venons d'avoir sur quelques communes du plateau du Sap un problème de pollution et c'est vrai que les problèmes de protection des sources sont quelque chose de dramatique à notre époque et qu'il va falloir vraiment prendre à bras le corps, on ne peut pas être plus réglementaire que le règlement national. »

Monsieur HAUTON « Madame la Présidente je n'ai pas demandé d'être plus réglementaire mais c'est plus un constat qu'une recommandation.

Madame MAYZAUD : Ce n'est pas nous qui avons la compétence, c'est ça que je veux dire Charles, c'est que de toute façon dans certains endroits où ces périmètres ont été demandés ce sont des dossiers qui s'accumulent. »

Monsieur DREUX : « On vient de terminer le notre sur le syndicat d'eau, qui a demandé, les captages sur « Le Manet » on fini l'enquête publique »

Madame MAYZAUD : « Encore faut-il qu'elle soit diligentée par quelqu'un »

Monsieur DREUX : « Par le syndicat d'eau qui avait fait la demande. »

Monsieur QUEDEUVILLE : « Le risque dans tout ça c'est que si on impose quelque chose on soit amené à payer ce qu'on impose. »

Madame MAYZAUD : « C'est la préoccupation de l'Etat et de l'ARS »

Monsieur HAUTON : « Je redis que là c'est une recommandation, il n'y a donc aucune obligation de faire quoi que ce soit. Pour moi ce point là c'est un constat. »

Madame MAYZAUD : « C'est vrai que nous sommes en retard dans l'Orne, c'est vrai c'est un constat. »

Mme NOGUES : « Si on avait la compétence, c'est vrai qu'on s'en inquièterai quand même, mais on ne l'a pas ».

Madame MAYZAUD : « Est-ce qu'il y a d'autres questions par rapport au PLUI ? »

2- SERVICE MUTUALISÉ D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DES DROITS DES SOLS ET MISE EN PLACE DU PLUI DE LA CDC VAM

Le conseil communautaire, **à la majorité**

(1 contre : Mr de LESQUEN Bruno - 1 abstention : Mr ROBIN Jean-Marie)

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente :

Madame la Présidente donne connaissance du mail des services de la DDT en date du 5 février 2020 consistant en :

Madame le Préfet va adresser aux communes de l'ancien territoire du Pays du camembert un courrier les informant qu'à compter de l'opposabilité du PLUI, la DDT n'instruira plus les demandes d'autorisation d'urbanisme ainsi que les certificats d'urbanisme.

Cela concerne les Permis de Construire, Les Permis d'Aménager, Les Permis de Démolir, les Déclarations de Travaux, les Certificats d'Urbanisme.

Il convient donc pour celles-ci de s'organiser pour instruire leurs demande d'urbanisme.

Plusieurs solutions existent :

- *en régie, par les moyens humains en interne*
- *par un établissement public en dehors du territoire*
- *par le service instruction de la cdc VAM*

Cela peut donc se réaliser grâce à un service mutualisé à l'échelle de la communauté de communes, sachant que dans chaque mairie volontaire serait installée le logiciel métier permettant :

- ✓ *à la mairie : d'être le guichet unique de dépôt de toutes les demandes ADS et donc pour le maire de recevoir les pétitionnaires, connaître leurs besoins, et mesurer les incidences des projets notamment au niveau des réseaux.*
 - *Il appartiendrait aux secrétaires de mairie de vérifier la complétude des dossiers.*

*Il conviendrait de réfléchir **si à la demande des mairies** le dépôt de dossier et la vérification de sa complétude ne pourrait pas se faire directement à la cdc VAM si des mairies ne souhaitent pas le faire.*

 - *affecter un numéro d'enregistrement : les permis sont numérotés à partir du n° INSEE de la commune*
 - *enregistrer ce dossier dans l'application ADS afin de permettre son instruction*
 - *délivrer le récépissé du dossier (responsabilité du maire)*
- ✓ *à la cdc VAM*
 - *procéder en concertation avec la cdc aux consultations extérieures (réseaux, ABF, ...)*
 - *Transmettre le dossier au service instructeur (papier et dématérialisé)*
 - *La phase instruction oblige à une communication entre la mairie et le service instruction au moyen de l'application ADS et les mails :*
 - *Notifier les délais, les pièces manquantes*
 - *Gestion des avis*

A la mairie, le maire reste l'autorité compétente pour délivrer les actes et les signer. La décision sera proposée par le service instructeur.

Lors de la dernière conférence des maires (29 janvier 2020), une facturation à l'acte instruit n'a pas été retenue. Le recrutement d'un instructeur planificateur s'impose afin d'absorber la charge de travail généré.

- 1- d'une part par la mise en place de l'instruction pour les 18 communes du territoire de l'ex-cdc du Pays du camembert, les 6 autres communes du territoire de la région de Gacé dotées de documents d'urbanisme,*
- 2- d'autre part, la prescription d'un PLUI à 46 communes, communes qu'il faudra accompagner dans leur choix d'urbanisation et de développement.*

Pour le financement de ce poste, il a été préconisé une participation de 1.50 € par habitant, via les allocations compensatrices de la CLECT.

On peut évaluer la valeur de ce poste de technicien de l'urbanisme à 50 000 €. La recette mutualisée peut être estimée à 22 169 €. Le solde du financement serait mutualisé à l'échelle du budget général.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'exposé lors de la conférence des maires du 29 janvier 2020

Vu l'avis favorable de la commission des finances

■ Décide :

- A-** de créer et conforter à l'échelle de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault un service mutualisé d'instruction des droits des sols.

Ce service assistera également les communes du territoire dans leurs réflexions de mise en place du PLUI à l'échelle du territoire global de la communauté de communes.

- B-** d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer les conventions entre la commune et la CDC pour la mise à disposition du service instruction.
- C-** de fixer le montant de la participation communale à 1.50 €/habitant. Cette contribution sera constatée chaque année lors de la fixation des allocations compensatrices de la CLECT.
- D-** de créer le poste d'instructeur – planificateur tel qu'exposé.

Madame MAYZAUD : « Tel que ça vous est présenté ça fait suite aux différentes réunions que nous avons eu au fil des mois sur l'élargissement de la compétence urbanisme une fois que le PLUI sera adopté. Donc effectivement il était ressorti de nos discussions que les Maires voulaient garder l'accueil dans leur Mairie et la première partie de constitution des dossiers. Si vous avez à vous exprimer pour dire autre chose, dites le nous, parce que la majorité semblait être favorable à garder en Mairie ce premier accueil et cette constitution des dossiers. L'instruction se fera après par la CDC. Et le paiement, 1,50 par habitant, pour le temps qui serait consacré à la constitution du futur PLUI sur la totalité du territoire et le reste mutualisé par le budget salaires de la CDC. Avez-vous des précisions à demander, êtes-vous toujours dans ce même ordre d'idées ? »

Monsieur LAIGRE Thierry : « La consultation des services extérieurs c'est les Mairies qui le faisait et maintenant ça va être la CDC qui va le faire ? »

Madame DUVIGNAC : « Ça sera conservé en Mairie. Par contre si votre secrétaire est absente ou en vacances, la CDC pourra se substituer et vous aider dans cette démarche initiale »

Madame MAYZAUD : « De toute façon le service instructeur sera là comme il l'est déjà, il renseigne déjà. Est-ce que vous avez des précisions à demander ? »

Madame NOGUES : « Il faut surtout s'exprimer, il ne faut pas aller dire « ça ne nous convient pas.. « Il faut dire tout haut, il faut oser dire ce que l'on pense ici. Il n'y a rien de pire que de voir des gens qui parlent après et qu'ils n'ont pas l'air d'accord. »

Madame MAYZAUD : « En conférence des Maires, pratiquement tous les élus étaient d'accord sur le fait de vouloir garder ce premier contact en Mairie. Ce qui paraît tout à fait normal»

Monsieur De LESQUEN : « Pourquoi il faut embaucher quelqu'un ? Je vote contre. »

Madame MAYZAUD : « Je suis désolée de vous le dire, mais c'est une méconnaissance du travail du service. »

Madame NOGUES : « Il faut savoir que tout ce qui était fait par la DDT est fait par la CDC maintenant, tout ce qui était envoyé à Alençon maintenant c'est la CDC qui le fait. »

Madame MAYZAUD : « C'est un travail phénoménal, il ne faut oublier que c'est votre responsabilité à vous qui est engagée, c'est vous qui signez l'arrêté. »

Madame NOGUES : « Un permis de construire, vous savez bien, si ce n'est pas fait dans les règles, on peut avoir un recours. Il faut que ce soit très carré quand même au niveau de la Loi. On ne peut pas faire ça n'importe comment. »

Monsieur BIGOT Philippe : « La seule chose, mais je dis régulièrement la même chose, mais comme je le pense je le redis. L'Etat incite à faire un PLUI parce que soi-disant c'est formidable. On vous donne des subventions, on nous dicte tout ça et après finalement c'est un nouveau désengagement, ce n'est pas fini et il va falloir que ça s'arrête. »

Madame MAYZAUD : C'est vrai, le fait est là, il faut qu'on instruisse les documents d'urbanisme et de toute façon ça nécessite l'embauche d'une personne supplémentaire parce que ça n'est pas possible vu l'importance du travail et la responsabilité des Maires qui est engagée.

Monsieur BIGOT Philippe : « Non mais moi ce n'est pas l'embauche que je remets en cause. C'est à chaque fois l'Etat qui est désengagé. Un moment on ne pourra plus avoir d'embauche et on ne pourra plus avoir d'investissement. C'est un vrai sujet quand même. Les Préfets et les Sous-préfets circulent mais nous on est là. A chaque fois on nous en ramène.»

3- SAISON CULTURELLE 2020 – TARIFS

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente :

La dernière commission de la culture a validé l'organisation de 2 spectacles via les Arts improvisés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

■ **Décide de fixer un droit d'entrée unique de 7.00 € pour l'accès aux 2 spectacles organisés via les Arts improvisés :**

- l'un à Echauffour : Groupe Diwan de Briska
- l'autre au Merlerault : Pièce de théâtre

Monsieur CHOLET : « A préciser que le spectacle c'est un concert de type Folklore Algérien du sud de l'Algérie. C'est à Echauffour et c'est le 22 février. Ce n'est pas loin, c'est un spectacle très entraînant de grande qualité. Ce sont des artistes qui sont en tournée en France et qui s'arrêteront n'est-ce pas à Echauffour, voilà, le 22 février – 7 €. »

4- ÉCOLE DU MERLERAUT – RÉSERVE INCENDIE

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente :

Madame la Présidente expose que la commune va construire une réserve incendie qui servira d'une part à la protection de la nouvelle école maternelle, d'autre part aux établissements de la zone d'activités du Moulin à vent. Pour la réalisation de cet équipement, il convient de mettre à disposition de la commune 150 m² de la parcelle ZE 53 qui appartient à la Communauté de communes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

■ **Décide d'autoriser** Madame la Présidente ou son représentant à signer la convention de mise à disposition d'une partie de la parcelle ZE 53 à raison de 150 m² pour permettre la construction de la réserve incendie qui servira d'une part à la protection de la nouvelle école maternelle et d'autre part aux établissements implantés dans la zone d'activités du Moulin à vent.

5- ASSURANCE DU PERSONNEL

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente :

En 2016, à l'effet de préparer la fusion des cdc, les 3 cdc historiques avaient décidé de continuer le contrat d'assurance du personnel avec la société SOFAXIS, le marché d'assurance étant porté par le centre de gestion de l'Orne.

Les dispositions de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n°86-552 du 14 mars 1986 permettent de déléguer au centre de gestion la passation d'un contrat d'assurance groupe ouvert couvrant les risques statutaires des agents des collectivités locales adhérentes.

Madame la Présidente invite l'assemblée à délibérer sur cette proposition, sachant que le taux de sinistre de la collectivité est de 3.8%. En outre, elle dispense la collectivité d'organiser une procédure de mise en concurrence et permet de la protéger contre tout recours contentieux avec un contrat groupe ouvert.

Ce contrat ne concerne que les agents CNRACL. Le taux de cotisation actuel est de 4.60%. L'assiette de cotisation comporte le traitement de base, la NBI, les charges patronales, les indemnités.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article 26 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires à la Fonction Publique territoriale

Vu le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris en application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 relative aux contrats d'assurance souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux

Vu le code des marchés publics

Vu la décision datant de 2016 des 3 CDC historiques de continuer le contrat d'assurance du personnel porté par le centre de gestion de l'Orne

Vu la proposition du centre de gestion de l'ORNE

Vu l'avis favorable de la commission des finances dispensant la collectivité d'organiser une procédure de mise en concurrence et permettant de la protéger contre tout recours contentieux avec un contrat groupe ouvert.

■ **Décide de** charger le centre de gestion de l'Orne de négocier un contrat groupe à adhésion facultative auprès d'une assurance agréée, et de se réserver la faculté d'y adhérer. Cette démarche pourra être reprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ce contrat ne concernera que les agents CNRACL. L'assiette de cotisation comportera le traitement de base, la NBI, les charges patronales, les indemnités.

Madame DUVIGNAC : « On vous a joint un document qui vous montre les mouvements financiers liés à cette cotisation assurance. Donc pour 2019 nous avons payé 82 641,58 € et encaissé 33 914,21 €. Quand on a un gros souci, par exemple en 2017, nous avons eu avec un problème grave avec un agent, l'assurance nous a reversé 90 024 €. Lorsque nous avons rencontré la société SOFAXIS il a été remarqué que le taux des sinistres de la collectivité était relativement faible. »

Madame MAYZAUD : « Avez-vous des questions sur ce sujet ? Pour moi c'est indispensable et puis c'est assez réconfortant de savoir que le taux de sinistre de la collectivité n'est pas exagéré. On a du personnel qui est présent et content. »

6- ATELIER SODECC - BAIL

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente :

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée sa délibération du 7 octobre 2019 décidant d'interrompre le bail avec la société SUDPACK pour l'atelier relais situé sur les parcelles cadastrées ZH51 et ZH 52 à COULMER. La vente n'a pas pu se concrétiser aux échéances, la régularisation patrimoniale n'ayant pu se faire avant le 15 décembre.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 7 octobre 2019 décidant d'interrompre le bail avec la société SUDPACK pour l'atelier relais situé sur les parcelles cadastrées ZH51 et ZH 52 à COULMER

Vu l'avis favorable de la commission des finances

Vu la délibération du 7 octobre 2019 décidant la cession de cet atelier à la société SODECC

Considérant que la vente n'a pas pu se concrétiser aux échéances prévues, la régularisation patrimoniale n'ayant pu se faire avant le 15 décembre

Considérant que ce bien a été mis à disposition de la CDC VAM en 2017 lors de la fusion avec le transfert des obligations du propriétaire et l'encaissement des loyers correspondant, soit : 2 250.00 € HT, loyers qui pourraient être déductibles du prix de vente

■ **Décide d'autoriser** Madame la Présidente ou son représentant à signer le bail à intervenir avec la société SODECC, à compter du 1^{er} mars 2020

- Les conditions de mise à disposition sont : loyers à raison de 2 250.00 € HT
- Les sommes ainsi versées pourront être déduites du prix de vente qui sera convenu entre les parties.

7- SUBVENTIONS DIVERSES - ECOLES

Madame DUVIGNAC : « C'est deux petites demandes de subventions mais qui permet aux établissements scolaires de pouvoir déposer leur demande et de pouvoir avancer dans leur projet. Ça concerne l'école St Joseph au Merlerault pour une sortie à Athis Val de Rouvre et l'école Flaubert La Varende à Vimoutiers pour une classe découverte au Puy du Fou. Sachant que les conditions de financement sont de 6 € par jour et par élève. Et ça leur permet de pouvoir construire leur budget. »

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

■ **Décide d'accorder les subventions telles que ci-après :**

A- ECOLE ST JOSEPH DU MERLERAULT

Sortie du 24 mars 2020 à Athis Val de Rouvre, 39 élèves

Subvention attendue : 39 élèves x 6 € = 234 €

B- ECOLE FLAUBERT-VARENDE DE VIMOUTIERS

Classe au Puy du Fou, dossier à préciser

6 € x 3 jours x 38 élèves = 684 €

■ **Dit** que les crédits suffisants seront prévus au Budget primitif 2020 – Article 6574.

Questions complémentaires

AMENAGEMENT DE NONANT-LE-PIN - FINANCEMENT

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Madame la Présidente

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée ses différentes délibérations concernant le financement du projet d'aménagement du bourg de Nonant-le-Pin :

- Le 7 octobre 2019 : choix de l'entreprise et le montant de travaux retenu par la commission d'appel d'offres
- Le 26 novembre 2019 : avec une proposition dérogatoire de financement, telle que ci-après :

■ propose à la commune de Nonant-le-Pin :

- De fixer le fonds de concours à 10% du reste à charge,
Soit $245\,916.90 \text{ €} \times 10\% = 24\,591.69 \text{ €}$
- De permettre son paiement sur une durée de 10 ans,
soit : 2 459.17 €/an
- De permettre le paiement de la participation du réseau d'eaux pluviales : 95 611.00 € selon la même durée,
soit 9 561.10 €/an
- De demander au conseil municipal de réfléchir à optimiser au mieux le réseau d'eaux pluviales pour atténuer le montant de cette dépense
- Les travaux ne commenceront qu'en mars 2020 pour se terminer au mieux qu'en juillet 2020

Il conviendra alors de modifier le plan de financement de cette opération.

- Le 29 janvier 2020 : séance au cours de laquelle le conseil communautaire a maintenu sa position quant au financement que devait apporter la commune de Nonant-le-Pin, malgré le refus du conseil municipal de la commune.

Madame la Présidente expose que Monsieur le maire de Nonant-le-Pin a de nouveau présenté ce dossier à son conseil municipal le 7 février 2020 et qu'il a accepté :

à l'attention de Mme DUVIGNAC

Réunion du 7 février 2020

10 présents-1 procuration

La proposition de la CdC c'est-à-dire 1- fonds de concours à 10% soit 24 591.69€
avec un étalement sur 10 ans soit 2 459.17€/an

2-Eaux pluviales :95 611.00€ avec un étalement

sur 10 ans soit 9 561.00€/an.

A été acceptée par 9 voix pour et 2 voix contre .

Ainsi ce dossier va permettre de se clore avant les prochaines élections.

Cordialement, et à mardi

Madame la Présidente invite donc l'assemblée à délibérer sur cette proposition à l'effet :

a- d'acter définitivement les financements de cette opération.

Sachant que le reste à charge de la commune de Nonant-le-Pin pourra être revu en fonction du montant de la subvention DETR pour les réseaux d'eaux pluviales qui pourra être obtenue.

Il conviendra de constater la dette à l'encontre de la commune de Nonant-le-Pin

Par une dépense à l'article 276351 : 120 202.69 €

Il sera émis dès l'année 2020, les titres suivants à

En recettes : article 276351 : 12 020.71 €

Année n+1 et suivantes

En recettes : article 276351 : 12 020.71 €

Jusqu'à extinction de la dette

b- autoriser Madame la Présidente à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée et la convention financière qui actera les modalités de remboursement des fonds de concours

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du 7 octobre 2019 décidant de retenir l'entreprise COLAS pour la réalisation des travaux d'aménagement du bourg de Nonant-le-Pin pour un montant de 439 648,00 € HT

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 26 novembre 2019 proposant un financement dérogatoire pour la réalisation des travaux d'aménagement de bourg de Nonant-le-Pin

Vu la délibération du conseil communautaire en du date du 29 janvier 2020 décidant de maintenir sa proposition de financement auprès de la commune de Nonant-le-Pin

Vu la délibération du conseil municipal du 7 février 2020 donnant une suite favorable à la proposition de financement de la communauté de communes

1- Décide :

- **De fixer** le fonds de concours à 10% du reste à charge, soit $245\,916,90 \text{ €} \times 10\% = 24\,591,69 \text{ €}$
- **De permettre** son paiement sur une durée de 10 ans, soit 2 459,17 €/an

- **De permettre** le paiement de la participation du réseau d'eaux pluviales : 95 611,00 € selon la même durée, soit 9 561,10 €/an

2- Décide :

- **D'arrêter** le financement de cette opération tel que ci-après :

Libellé		Montant	
		HT	TTC
Aménagement du bourg - Nonant		439 648,00 €	527 577,60 €
Honoraires - SOGETTI	4,50%	19 784,16 €	23 740,99 €
Frais divers		1 203,82 €	1 444,58 €
TOTAL DEPENSES		460 635,98 €	552 763,17 €
DETR			120 560,00 €
NONANT - Réseau pluvial		95 611,00 €	95 611,00 €
FCTVA			90 675,27 €
<i>Solde à charge collectivités</i>			<i>245 916,90 €</i>
✕ Fds de concours - 10%			24 591,69 €
✕ Cdc VAM			221 325,21 €
TOTAL DES RECETTES			552 763,17 €

- **D'arrêter le montant de la créance de la commune de Nonant-le-Pin au profit de la communauté de communes telle que ci-après :**

Libellé		Montant	
		HT	TTC
Fonds de concours			
* Travaux d'aménagement			24 591,69 €
* Réseau eaux pluviales			95 611,00 €
TOTAL DEPENSES		- €	120 202,69 €

- **D'arrêter le montant de l'annuité, dès l'année 2020 à la somme de 12 020,27 € et ce pour une durée de 10 ans, jusqu'à extinction de la dette**
 - **Dire que cette recette sera encaissée à l'article 276351**
- 3- Décide d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée et la convention financières qui actera les modalités de remboursement des fonds de concours.**
- 4- Dit que les crédits suffisants seront prévus au Budget Primitif 2020.**

Madame MAYZAUD : « Je remercie Monsieur le Maire d'avoir fait diligence de façon à ce que nous puissions sortir par le haut pour ce dossier. Est-ce que quelqu'un souhaite des explications supplémentaires ? Nous allons pouvoir signer la convention de maîtrise d'œuvre déléguée et la convention financière qui s'appliquera à cette opération »

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2020

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente :

Madame la Présidente informe l'assemblée du décès du père d'un de nos agents travaillant à la médiathèque.

Le souhait de la famille est que des dons puissent être faits au profit de la recherche médicale, la famille nous précisera la nature de l'association.

Madame la Présidente invite l'assemblée à délibérer, en proposant de voter une subvention exceptionnelle.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

■ **Vote** une subvention exceptionnelle de 60 € au profit d'une association pour la recherche médicale

■ **Dit** que les crédits suffisants seront prévus au Budget Primitif 2020 – Article 6574

8- COMPTES DE GESTION DE MONSIEUR LE TRÉSORIER DE GACÉ

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 sur les droits et libertés des communes, des départements et des régions. Le conseil communautaire doit adopter le compte de gestion du (ou des) trésorier communautaire dont les écritures et résultats sont identiques à ceux du compte administratif 2019.

Vu le décret du 29 décembre 1962 portant règlement de la comptabilité publique

Vu les comptes présentés par M. VANDON Damien

■ **déclare que les compte de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Trésorier, pour :**

- le budget PRINCIPAL de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault
- le budget annexe des Ordures ménagères
- le budget annexe de la ZA du Moulin à Vent
- le budget annexe de la ZA de Launay
- le budget annexe de la ZA de Beaumont
- le budget annexe de la ZA de Sap-en-Auge

visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Madame DUVIGNAC : « *Il faut saluer le travail effectué par le trésorier qui est toujours à notre écoute.* »

9- COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Madame MAYZAUD Marie-Thérèse, Présidente de la communauté de communes quitte la salle lors du vote des comptes administratifs.

Monsieur CHOULET Jean-Marie, doyen d'âge, préside la séance.

A- Budget annexe du SPANC de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

■ **adopte** ainsi qu'il suit les résultats du compte administratif 2019 du budget ANNEXE DU SPANC de la communauté de communes et arrête les comptes tels que ci-après :

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						II	
VUE D'ENSEMBLE						A1	
EXECUTION DU BUDGET							
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	92 434,88	G	73 312,15	G-A	-19 122,73
	Section d'investissement (y compris les comptes 10 6 4 et 10 6 8)	B	239 020,70	H	184 629,43	H-B	-54 391,27
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Reports en section d'exploitation (002)	C		I	62 503,00		
	Reports en section d'investissement (001)	D		J	82 069,39		
		(si déficit)		(si excédent)			
		=		=			
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P=A+B+C+D	331 455,58	Q=G+H+J	402 513,97	=Q-P	71 058,39
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(2)	Section d'exploitation	E		K			
	Section d'investissement	F		L			
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F		=K+L			
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E	92 434,88	=G+H+K	135 815,15		43 380,27
	Section d'investissement	=B+D+F	239 020,70	=H+J+L	266 698,82		27 678,12
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	331 455,58	=G+H+I+J+K+L	402 513,97		71 058,39

SECTION DE FONCTIONNEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						II	
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						A2	
DEPENSES D'EXPLOITATION							
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12		
011	Charges à caractère général	20 000,00	10 905,28			9 094,72	
012	Charges de personnel et frais assimilés	81 000,00	68 619,70			12 380,30	
014	Atténuations de produits						
65	Autres charges de gestion courante	33 183,13	9 064,80			24 118,33	
Total des dépenses de gestion courante		134 183,13	88 589,78			45 593,35	
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles	12 500,00	578,67			11 921,33	
68	Dotations aux provisions (2)						
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)						
022	Dépenses imprévues	5 000,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		151 683,13	89 168,45			57 514,68	
023	Virement à la section d'investissement (4)						
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)	4 314,07	3 266,43			1 047,64	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. Fonct (uniquement M 44) (4)						
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 314,07	3 266,43			1 047,64	
TOTAL		155 997,20	92 434,88			58 562,32	
Pour information (3)							
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1							

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	Vente de produits fabriqués, prestations ...	92 006,50	69 511,00			22 495,50
73	Produits issus de la fiscalité (5)					
74	Subventions d'exploitation		2 160,00			-2 160,00
75	Autres produits de gestion courante		1,10			-1,10
Total des recettes de gestion courante		92 006,50	71 672,10			20 334,40
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels		152,35			-152,35
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (2)					
Total des recettes réelles d'exploitation		92 006,50	71 824,45			20 182,05
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	1 487,70	1 487,70			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 487,70	1 487,70			
TOTAL		93 494,20	73 312,15			20 182,05
Pour information (3)						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		62 503,00				

SECTION D'INVESTISSEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF					II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	15 837,27			15 837,27
Total des dépenses d'équipement		15 837,27			15 837,27
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation ... (3)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	12 887,49			
Total des dépenses financières		12 887,49			
45..1	Total des opé. Pour compte de tiers (4)	345 354,00	237 533,00		107 821,00
Total des dépenses réelles d'investissement		374 078,76	237 533,00		123 658,27
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	1 487,70	1 487,70		
041	Opérations patrimoniales (2)				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 487,70	1 487,70		
TOTAL		375 566,46	239 020,70		123 658,27
Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 106)				
106	Réserves (5)				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ... (3)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières					
45..2	Total des opé. pour le compte de tiers (7)	289 183,00	181 363,00		107 820,00
Total des recettes réelles d'investissement		289 183,00	181 363,00		107 820,00
<hr/>					
021	Virement de la section d'exploitation (2)				
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)	4 314,07	3 266,43		1 047,64
041	Opérations patrimoniales (2)				
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 314,07	3 266,43		1 047,64
<hr/>					
TOTAL		293 497,07	184 629,43		108 867,64
<hr/>					
Pour information					
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	82 069,39			

ETAT DES RESTES A REALISER

NEANT

■ Les résultats nets de clôture du budget annexe du SPANC pour l'exercice 2019 sont donc de :

- section d'investissement : + 27 678.12 €
- section de fonctionnement : + 43 380.27 €

Madame DUVIGNAC : « La réflexion que l'on peut faire par rapport à la redevance, c'est qu'elle couvre les charges de personnel puisque les sommes sont quasiment identiques. »

B- Budget annexe des ordures ménagères de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oùï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

■ adopte ainsi qu'il suit les résultats du compte administratif 2019 du budget ANNEXE DES ORDURES MENAGERES de la communauté de communes et arrête les comptes tels que ci-après :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
VUE D'ENSEMBLE					A1	
EXECUTION DU BUDGET						
			DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 415 349,47	G	1 448 900,75	
	Section d'investissement	B	53 359,77	H	20 277,71	
			+	+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	33 105,22	
	Reports en section d'investissement (001)	D		J	70 988,16	
			(si déficit)	(si excédent)		
			=	=		
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D	1 468 709,24	=G+H+I+J	1 573 271,84	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(1)	Section de fonctionnement	E	15 224,11	K	2 515,37	
	Section d'investissement	F	10 500,00	L		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	25 724,11	=K+L	2 515,37	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	1 430 573,58	=G+H+K	1 484 521,34	
	Section d'investissement	=B+D+F	63 859,77	=H+J+L	91 265,87	
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	1 494 433,35	=G+H+I+J+K+L	1 575 787,21	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES					A2	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	228 400,00	200 064,22			28 335,78
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00	36 627,34			1 372,66
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 165 372,26	1 164 845,68			526,58
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		1 431 772,26	1 401 537,24			30 235,02
66	Charges financières	1 400,03	1 400,03			
67	Charges exceptionnelles	20 808,13	66,30			20 741,83
68	Dotations aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 453 980,42	1 403 003,57			50 976,85
023	Virement à la section d'investissement (2)	10 000,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	12 345,90	12 345,90			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct (2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		22 345,90	12 345,90			
TOTAL		1 476 326,32	1 415 349,47			50 976,85
Pour information (3)						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes.	22 000,00	22 565,04			-565,04
73	Impôts et taxes	1 419 274,00	1 422 590,00			-3 316,00
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante	800,00	2 588,75			-1 788,75
	Total des recettes de gestion courante	1 442 074,00	1 447 743,79			-5 669,79
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels		9,86			-9,86
78	Reprises sur provisions (1)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 442 074,00	1 447 753,65			-5 679,65
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	1 147,10	1 147,10			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 147,10	1 147,10			
	TOTAL	1 443 221,10	1 448 900,75			-5 679,65
	Pour information (3)					
R002	Excédent de fonctionnement reporté de N	33 105,22				

SECTION D'INVESTISSEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
010	Stocks (3)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (4)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	437 193,65	49 779,65	10 500,00	376 914,00	
	Total des dépenses d'équipement	437 193,65	49 779,65	10 500,00	376 914,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	2 433,02	2 433,02			
18	Compte de liaison : affectation ... (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	2 433,02	2 433,02			
45.1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	439 626,67	52 212,67	10 500,00	376 914,00	
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	1 147,10	1 147,10			
041	Opérations patrimoniales (1)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 147,10	1 147,10			
	TOTAL	440 773,77	53 359,77	10 500,00	376 914,00	
	Pour information (2)					
D001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM +RARN-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
13	Subventions d'investissement	151 000,00			151 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	196 439,71			196 439,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		347 439,71			347 439,71
10	Dot. fonds divers et réserves (hors 1068)		7 931,81		-7 931,81
1068	Excédents de fonct. capitalisés (7)				
138	Autres sub. d'invest. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ...				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions				
Total des recettes financières			7 931,81		-7 931,81
45.2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)				
Total des recettes réelles d'investissement		347 439,71	7 931,81		339 507,90
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	10 000,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	12 345,90	12 345,90		
041	Opérations patrimoniales (2)				
Total des recettes d'ordre d'investissement		22 345,90	12 345,90		
TOTAL		369 785,61	20 277,71		339 507,90
Pour information (2)					
R001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	70 988,16			

ETAT DES RESTES A REALISER

DETAIL DES RESTES A REALISER					
Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E		K	
011	Charges à caractère général				
70	Produits des services et du domaine				
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	10 500,00	L	
0082	Amélioration service o.m		10 500,00		

■ Les résultats nets de clôture du budget annexe des **ORDURES MENAGERES** pour l'exercice 2019 sont donc de :

- section d'investissement : + 37 906.10 €
- section de fonctionnement : + 66 656.50 €

Madame DUVIGNAC : « Le reste à réaliser de 10 500,00 € correspond à la dépense que le conseil communautaire a voté pour l'acquisition du véhicule de direction du service déchets de la CDC ».

C- Budget annexe de la ZA du Moulin à Vent

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

■ adopte ainsi qu'il suit les résultats du compte administratif 2019 du budget ANNEXE DE LA ZA DU MOULIN A VENT de la communauté de communes et arrête les comptes tels que ci-après :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
VUE D'ENSEMBLE					A1	
EXECUTION DU BUDGET						
			DEPENSES	RECETTES		
REALISATIONS	Section de fonctionnement	A	3 815,35	G	43 612,15	
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	B	21 758,31	H	9 885,79	
			+	+		
REPORTS	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	60 295,31	
DE L'EXERCICE N- 1	Reports en section d'investissement (001)	D	8 431,26	J		
			(si déficit)	(si excédent)		
			=	=		
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D	34 004,92	=G+H+I +J	113 793,25	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(1)	Section de fonctionnement	E		K		
	Section d'investissement	F		L		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F		=K+L		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	3 815,35	=G+I+K	103 907,46	
	Section d'investissement	=B+D+F	30 189,57	=H+J+L	9 885,79	
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	34 004,92	=G+H+I +J+K+L	113 793,25	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES					A2	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	23 000,00				23 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		23 000,00				23 000,00
66	Charges financières	2 596,00	2 360,82			235,18
67	Charges exceptionnelles	30 254,78				30 254,78
68	Dotations aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		55 850,78	2 360,82			53 489,96
023	Virement à la section d'investissement (2)	40 240,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	1 454,53	1 454,53			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		41 694,53	1 454,53			
TOTAL		97 545,31	3 815,35			53 489,96
Pour information (3)						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes.	6 600,00	12 241,00			-5 641,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante	30 660,00	31 371,15			-711,15
	Total des recettes de gestion courante	37 260,00	43 612,15			-6 352,15
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (1)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	37 260,00	43 612,15			-6 352,15
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	37 260,00	43 612,15			-6 352,15
	Pour information (3)					
R002	Excédent de fonctionnement reporté de N	60 295,31				

SECTION D'INVESTISSEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
010	Stocks (3)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	19 924,53				19 924,53
22	Immobilisations reçues en affectation (4)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	11 530,00	11 526,00			4,00
	Total des dépenses d'équipement	31 454,53	11 526,00			19 928,53
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	10 240,00	10 232,31			7,69
18	Compte de liaison : affectation ... (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	10 240,00	10 232,31			7,69
45..1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	41 694,53	21 758,31			19 936,22
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)					
041	Opérations patrimoniales (1)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	41 694,53	21 758,31			19 936,22
	Pour information (2)					
D001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1	8 431,26				

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RARN-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)				
1068	Excédents de fonct. capitalisés (7)	8 431,26	8 431,26		
138	Autres sub. d'invest. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ...				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions				
Total des recettes financières		8 431,26	8 431,26		
45.2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)				
Total des recettes réelles d'investissement		8 431,26	8 431,26		
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	40 240,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	1 454,53	1 454,53		
041	Opérations patrimoniales (2)				
Total des recettes d'ordre d'investissement		41 694,53	1 454,53		
TOTAL		50 125,79	9 885,79		
Pour information (2)					
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

ETAT DES RESTES A REALISER

NEANT

■ Les résultats nets de clôture du budget annexe de LA ZA DU MOULIN A VENT pour l'exercice 2019 sont donc de :

- section d'investissement : - 20 303.78 €
- section de fonctionnement : + 100 092.11 €

Madame DUVIGNAC : « Pour mémoire, au mois de décembre, vous avez décidé que ce budget annexe intégrera le budget principal de la communauté de communes au 1^{er} janvier 2020. La raison de cette décision est que ce budget n'est pas géré en budget de zone. »

D- Budget annexe de la ZA de Launay

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

■ adopte ainsi qu'il suit les résultats du compte administratif 2019 du budget ANNEXE DE LA ZA DE LAUNAY de la communauté de communes et arrête les comptes tels que ci-après :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
VUE D'ENSEMBLE					A1	
EXECUTION DU BUDGET						
			DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	164 666,77	G	164 666,77	
	Section d'investissement	B	113 151,12	H		
			+	+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I		
	Reports en section d'investissement (001)	D	187 253,55	J		
			(si déficit)	(si excédent)		
			=	=		
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D	465 071,44	=G+H+I+J	164 666,77	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(1)	Section de fonctionnement	E		K		
	Section d'investissement	F		L		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F		=K+L		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	164 666,77	=G+H+K	164 666,77	
	Section d'investissement	=B+D+F	300 404,67	=H+J+L		
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	465 071,44	=G+H+I+J+K+L	164 666,77	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES					A2	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou res tant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	199 147,53	164 666,19			34 481,34
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,58			9,42
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		199 157,53	164 666,77			34 490,76
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		199 157,53	164 666,77			34 490,76
023	Virement à la section d'investissement (2)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	187 253,55				187 253,55
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		187 253,55				187 253,55
TOTAL		386 411,08	164 666,77			221 744,31
Pour information (3)						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	160 587,84	51 515,65			109 072,19
75	Autres produits de gestion courante	10,00				10,00
Total des recettes de gestion courante		160 597,84	51 515,65			109 082,19
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (1)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		160 597,84	51 515,65			109 082,19
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	225 813,24	113 151,12			112 662,12
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		225 813,24	113 151,12			112 662,12
TOTAL		386 411,08	164 666,77			221 744,31
Pour information (3)						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

SECTION D'INVESTISSEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours				
Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation ... (5)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières					
45..1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)				
Total des dépenses réelles d'investissement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	225 813,24	113 151,12		112 662,12
041	Opérations patrimoniales (1)				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		225 813,24	113 151,12		112 662,12
TOTAL		225 813,24	113 151,12		112 662,12
Pour information (2)					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		187 253,55			

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR-N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	529 633,46			529 633,46
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		529 633,46			529 633,46
10	Dot. fonds divers et réserves (hors 1068)				
1068	Excédents de fonct. capitalisés (7)				
138	Autres sub. d'invest. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ...				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions				
Total des recettes financières					
45.2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)				
Total des recettes réelles d'investissement		529 633,46			529 633,46
021	Virement de la section de fonctionnement (1)				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	751 646,39	751 646,39		
041	Opérations patrimoniales (2)				
Total des recettes d'ordre d'investissement		751 646,39	751 646,39		
TOTAL		1 281 279,85	751 646,39		529 633,46
Pour information (2)					
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

ETAT DES RESTES A REALISER

DETAIL DES RESTES A REALISER					
Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E		K	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F		L	95 587,84
	FDAZA				62 100,00
	DETR				33 487,84

■ Les résultats nets de clôture du budget annexe de LA ZA DE LAUNAY pour l'exercice 2019 sont donc de :

- section d'investissement : - 300 404,67 €
- section de fonctionnement : + 0 €

Monsieur HAUTON : « Qu'est-ce que ça veut dire FDAZA ? »

Madame DUVIGNAC : « C'est le Fonds Départemental d'Aménagement des Zones d'Activités. C'est la subvention du Conseil départemental de l'Orne pour le financement de la zone d'activité de Launay. »

E- Budget annexe de la ZA de Beaumont

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

■ adopte ainsi qu'il suit les résultats du compte administratif 2019 du budget ANNEXE DE LA ZA DE BEAUMONT de la communauté de communes et arrête les comptes tels que ci-après :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
VUE D'ENSEMBLE					A1	
EXECUTION DU BUDGET						
			DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS	Section de fonctionnement	A	758 520,15	G	758 520,15	
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	B	752 429,15	H	751 646,39	
			+		+	
REPORTS	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I		
DE L'EXERCICE N-1	Reports en section d'investissement (001)	D	522 653,46	J		
			(si déficit)		(si excédent)	
			=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 033 602,76	=G+H+I+J	1 510 166,54	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(1)	Section de fonctionnement	E		K		
	Section d'investissement	F		L		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F		=K+L		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	758 520,15	=G+H+K	758 520,15	
	Section d'investissement	=B+D+F	1 275 082,61	=H+I+L	751 646,39	
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	2 033 602,76	=G+H+I+J+K+L	1 510 166,54	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES					A2	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 378,13	1 000,00			2 378,13
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	3 699,87				3 699,87
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		7 078,00	1 000,00			6 078,00
66	Charges financières	5 980,00	5 873,76			106,24
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 058,00	6 873,76			6 184,24
023	Virement à la section d'investissement (2)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	751 646,39	751 646,39			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		751 646,39	751 646,39			
TOTAL		764 704,39	758 520,15			6 184,24
Pour information (3)						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	43 428,00	43 428,00			
75	Autres produits de gestion courante	10,00				10,00
Total des recettes de gestion courante		43 438,00	43 428,00			10,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (1)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		43 438,00	43 428,00			10,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	721 266,39	715 092,15			6 174,24
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		721 266,39	715 092,15			6 174,24
TOTAL		764 704,39	758 520,15			6 184,24
Pour information (3)						
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

SECTION D'INVESTISSEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
010	Stocks (3)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (4)					
23	Immobilisations en cours					
Total des opérations d'équipement						
Total des dépenses d'équipement						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	37 360,00	37 337,00			23,00
18	Compte de liaison : affectation ... (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		37 360,00	37 337,00			23,00
45..1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
Total des dépenses réelles d'investissement		37 360,00	37 337,00			23,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	721 266,39	715 092,15			6 174,24
041	Opérations patrimoniales (1)					
Total des dépenses d'ordre d'investissement		721 266,39	715 092,15			6 174,24
TOTAL		758 626,39	752 429,15			6 197,24
Pour information (2)						
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		522 653,46				

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR-N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	529 633,46			529 633,46
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		529 633,46			529 633,46
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)				
1068	Excédents de fonct. capitalisés (7)				
138	Autres sub. d'invest. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ...				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions				
Total des recettes financières					
45.2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)				
Total des recettes réelles d'investissement		529 633,46			529 633,46
021	Virement de la section de fonctionnement (1)				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	751 646,39	751 646,39		
041	Opérations patrimoniales (2)				
Total des recettes d'ordre d'investissement		751 646,39	751 646,39		
TOTAL		1 281 279,85	751 646,39		529 633,46
Pour information (2)					
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

ETAT DES RESTES A REALISER

NEANT

■ Les résultats nets de clôture du budget annexe de LA ZA DE BEAUMONT pour l'exercice 2019 sont donc de :

- section d'investissement : - 523 436.22 €
- section de fonctionnement : + 0 €

Madame DUVIGNAC : « La valeur du stock est en diminution puisque vous avez pris la décision tout d'abord en débat d'orientation budgétaire puis au mois de décembre, de valider une participation du budget principal vers le budget annexe pour atténuer ce déficit et c'est par le versement de la somme de 43 428 €. C'est un effort important sur le budget principal qui vous le verrez tout à l'heure ne se retrouve pas dans le résultat du budget principal. »

F- Budget annexe de la ZA de Sap-en-Auge

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

- adopte ainsi qu'il suit les résultats du compte administratif 2019 du budget ANNEXE DE LA ZA DE SAP EN AUGE de la communauté de communes et arrête les comptes tels que ci-après :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A		G	
	Section d'investissement	B		H	
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	
	Reports en section d'investissement (001)	D		J	
			(si déficit)		(si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D		=G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F		=K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E		=G+I+K	
	Section d'investissement	=B+D+F		=H+J+L	
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F		=G+H+I+J+K+L	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES						A2	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12		
011	Charges à caractère général	10 010,00				10 010,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés						
014	Atténuations de produits						
65	Autres charges de gestion courante						
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus						
	Total des dépenses de gestion courante	10 010,00				10 010,00	
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles						
68	Dotations aux provisions (1)						
022	Dépenses imprévues						
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	10 010,00				10 010,00	
023	Virement à la section d'investissement (2)						
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	80 793,18				80 793,18	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(2)						
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	80 793,18				80 793,18	
	TOTAL	90 803,18				90 803,18	
	Pour information (3)						
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante	10,00				10,00
Total des recettes de gestion courante		10,00				10,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (1)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		10,00				10,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	90 793,18				90 793,18
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		90 793,18				90 793,18
TOTAL		90 803,18				90 803,18
Pour information (3)						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

SECTION D'INVESTISSEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
010	Stocks (3)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (4)					
23	Immobilisations en cours					
Total des opérations d'équipement						
Total des dépenses d'équipement						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières						
45..1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
Total des dépenses réelles d'investissement						
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	90 793,18				90 793,18
041	Opérations patrimoniales (1)					
Total des dépenses d'ordre d'investissement		90 793,18				90 793,18
TOTAL		90 793,18				90 793,18
Pour information (2)						
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1						

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 000,00			10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		10 000,00			10 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)				
1068	Excédents de fonct. capitalisés (7)				
138	Autres sub. d' invest. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ...				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions				
Total des recettes financières					
45..2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)				
Total des recettes réelles d'investissement		10 000,00			10 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	80 793,18			80 793,18
041	Opérations patrimoniales (2)				
Total des recettes d'ordre d'investissement		80 793,18			80 793,18
TOTAL		90 793,18			90 793,18
Pour information (2)					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

ETAT DES RESTES A REALISER

NEANT

■ Les résultats nets de clôture du budget annexe de LA ZA DE BEAUMONT pour l'exercice 2019 sont donc de :

- section d'investissement : - 0 €
- section de fonctionnement : + 0 €

G- Budget principal de la CDC VAM

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oùï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

■ **adopte** ainsi qu'il suit les résultats du compte administratif 2019 du budget PRINCIPAL de la communauté de communes et arrête les comptes tels que ci-après :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	9 158 885,12	G	10 181 647,08
	Section d'investissement	B	5 341 165,22	H	4 818 285,81
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	1 464 545,70
	Reports en section d'investissement (001)	D	1 753 401,00	J	
			(si déficit)		(si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	16 253 451,34	=G+H+I+J	16 464 478,59
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(1)	Section de fonctionnement	E		K	19 513,10
	Section d'investissement	F	1 249 261,04	L	2 199 120,93
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	1 249 261,04	=K+L	2 218 634,03
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	9 158 885,12	=G+H+K	11 665 705,88
	Section d'investissement	=B+D+F	8 343 827,26	=H+J+L	7 017 406,74
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	17 502 712,38	=G+H+I+J+K+L	18 683 112,62

Madame NOGUES : « Pour une fois on a un reste à réaliser en fonctionnement. C'est un peu étonnant mais c'est la TVA que maintenant l'on doit récupérer sur le fonctionnement, pour 19 513,10 €. En recette d'investissement nous avons 2 199 120,93 €, parce que ce sont bien sûr toutes les subventions des gros projets que l'on a qui mettent toujours un temps fou à rentrer. »

SECTION DE FONCTIONNEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES						A2	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12		
011	Charges à caractère général	1 637 683,00	1 627 762,42			9 920,58	
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 658 220,21	3 478 066,87			180 153,34	
014	Atténuations de produits	1 790 085,00	1 787 725,35			2 359,65	
65	Autres charges de gestion courante	1 429 937,00	1 414 856,85			15 080,15	
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus						
	Total des dépenses de gestion courante	8 515 925,21	8 308 411,49			207 513,72	
66	Charges financières	315 000,00	211 017,15	51 189,96		52 792,89	
67	Charges exceptionnelles	116 151,70	39 183,11			76 968,59	
68	Dotations aux provisions (1)	10 000,00				10 000,00	
022	Dépenses imprévues	74 089,79					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	9 031 166,70	8 558 611,75	51 189,96		347 275,20	
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 948 830,76					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	549 866,15	549 083,41			782,74	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(2)						
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 498 696,91	549 083,41			782,74	
	TOTAL	11 529 863,61	9 107 695,16	51 189,96		348 057,94	
	Pour information (3)						
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges	55 000,00	42 493,99			12 506,01
70	Produits des services, du domaine et ventes.	631 325,00	605 410,28			25 914,72
73	Impôts et taxes	7 473 052,00	7 537 122,34			-64 070,34
74	Dotations et participations	1 389 987,00	1 455 904,07		19 513,10	-85 430,17
75	Autres produits de gestion courante	247 278,00	238 028,72			9 249,28
Total des recettes de gestion courante		9 796 642,00	9 878 959,40		19 513,10	-101 830,50
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	15 000,00	16 042,01			-1 042,01
78	Reprises sur provisions (1)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 811 642,00	9 895 001,41		19 513,10	-102 872,51
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	253 675,91	286 645,67			-32 969,76
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		253 675,91	286 645,67			-32 969,76
TOTAL		10 065 317,91	10 181 647,08		19 513,10	-135 842,27
Pour information (3)						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-		1 464 545,70				

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 637 683,00	1 627 762,42			9 920,58
60611	Eau et assainissement	37 437,00	29 557,65			7 879,35
60612	Energie - électricité	138 650,00	133 850,39			4 799,61
60621	Combustibles	123 789,00	138 397,46			-14 608,46
60622	Carburants	24 758,00	29 864,04			-5 106,04
60623	Alimentation	230 979,00	254 775,46			-23 796,46
60624	Produits de traitement	1 459,00	919,75			539,25
60628	Autres fournitures non stockées	4 541,00	1 563,96			2 977,04
60631	Fournitures d'entretien	29 174,00	23 996,32			5 177,68
60632	Fournitures de petit équipement	28 287,00	25 695,84			2 591,16
60633	Fournitures de voirie	28 502,00	25 637,79			2 864,21
60636	Vêtements de travail	8 619,00	5 415,96			3 203,04
6064	Fournitures administratives	9 235,00	8 018,04			1 216,96
6065	Livres, disques, cassettes	29 867,00	31 268,51			-1 401,51
6067	Fournitures scolaires	33 035,00	30 632,81			2 402,19
6068	Autres matières et fournitures	10 600,00	7 057,61			3 542,39
611	Contrats de prestations de services	15 713,00	7 673,60			8 039,40
6122	Crédit-bail mobilier	11 161,00	7 949,41			3 211,59
6132	Locations immobilières	7 200,00	10 820,00			-3 620,00
6135	Locations mobilières	12 842,00	27 707,41			-14 865,41
61521	Terrains	9 890,00	5 064,74			4 825,26
615221	Batiments publics	86 509,00	81 571,59			4 937,41
615228	Autres batiments	6 965,00	293,81			6 671,19
615231	Voies	124 846,00	124 416,72			429,28
615232	Reseaux	1 616,00	4 483,39			-2 867,39
61524	Bois et forêts		761,67			-761,67
61551	Matériel roulant	15 641,00	17 568,35			-1 927,35
61558	Autres biens mobiliers	14 552,00	16 721,87			-2 169,87
6156	Maintenance	122 374,00	91 659,17			30 714,83
6161	Assurance multirisques	60 742,00	58 407,12			2 334,88
6162	Assurance dommage construction	5 200,00	13 538,89			-8 338,89
6168	Assurances autres	8 336,00	10 615,17			-2 279,17
617	Etudes et recherches	8 970,00	4 593,36			4 376,64
6182	Documentation générale et technique	6 915,00	19 324,57			-12 409,57
6184	Versements à des organis. de formation	16 705,00	6 293,92			10 411,08
6188	Autres frais divers	7 330,00	4 693,74			2 636,26
6225	Indemn. au comptable et aux régisseurs	1 718,00	1 760,00			-42,00
6226	Honoraires	12 260,00	8 646,36			3 613,64
6227	Frais d'actes et de contentieux	168,00	1 222,47			-1 054,47
6228	Divers	602,00	52,01			549,99
6231	Annonces et insertions	4 180,00	949,20			3 230,80
6232	Fêtes et cérémonies	56 391,00	57 144,75			-753,75
6233	Foires et expositions	122,00				122,00
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00	22 579,20			-10 579,20
6237	Publications	7 490,00	1 416,00			6 074,00
6238	Divers	2 729,00				2 729,00
6247	Transports collectifs	52 037,00	75 988,55			-23 951,55
6251	Voyages et déplacements	17 193,00	18 422,80			-1 229,80
6256	Missions	372,00	280,00			92,00
6261	Frais d'affranchissement	6 983,00	10 559,36			-3 576,36
6262	Frais de télécommunication	46 825,00	59 341,97			-12 516,97
627	Services bancaires et assimilés	91,00	8 765,40			-8 674,40

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	315 000,00	211 017,15	51 189,96		52 792,89
66111	Interets payes a l'echance	317 800,00	265 848,21			51 951,79
66112	Interets - rattachements des icne	-7 300,00	-57 473,36	51 189,96		-1 016,60
6615	Intérêts des comptes courants et dépôts	3 000,00	1 422,47			1 577,53
6618	Intérêts des autres dettes	1 500,00	1 219,83			280,17
67	Charges exceptionnelles (c)	116 151,70	39 183,11			76 968,59
6711	Intérêts moratoires et pénal. de marchés		1 200,00			-1 200,00
6718	Autres charges excep. sur opé. de gest.	2 780,00	23 554,55			-20 774,55
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	15 000,00	14 328,56			671,44
6745	Subventions aux pers. de droit privé	10 000,00				10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	88 371,70	100,00			88 271,70
68	Dotations aux provisions (d) (3)	10 000,00				10 000,00
6817	Dotat. aux prov. dépréc. actifs circul.	10 000,00				10 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	74 089,79				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		9 031 166,70	8 558 611,75	51 189,96		347 275,20
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	1 948 830,76				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (4), (5), (6)</i>	549 866,15	549 083,41			782,74
675	Valeurs comptables des immobil. cédées		34 722,43			-34 722,43
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.	549 866,15	514 360,98			35 505,17
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 498 696,91	549 083,41			782,74
043	<i>Opé; d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(7)</i>					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 498 696,91	549 083,41			782,74
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		11 529 863,61	9 107 695,16	51 189,96		348 057,94
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

III - VOTE DU BUDGET					III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES					A2	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges	55 000,00	42 493,99			12 506,01
6419	Remboursements sur rémun. du personnel	50 000,00	42 493,99			7 506,01
6459	Rembours. sur charges de s. s. et prév.	5 000,00				5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	631 325,00	605 410,28			25 914,72
7062	Redev. et droits des services - cultur.	37 065,00	39 562,40			-2 497,40
70631	Redev. et droits des services - sportif	4 500,00	4 496,10			3,90
70632	Redev. et droits des services - loisirs	46 000,00	37 362,35			8 637,65
7067	Redev. et droits des services- péri-sco.	265 000,00	262 148,02			2 851,98
70688	Autres prestations de services	12 500,00	21 232,58			-8 732,58
70841	Aux budgets annexes, ccas & cais. ecoles	101 060,00	105 247,04			-4 187,04
70845	Madispo personnel aux communes membres g	66 500,00	46 428,83			20 071,17
70848	Aux autres organismes	16 000,00				16 000,00
70872	Par les budgets annexes	2 000,00	1 721,13			278,87
70875	Rembt frais communes membres gfp	3 500,00	5 521,44			-2 021,44
70878	Par d'autres redevables	77 200,00	81 690,39			-4 490,39
73	Impôts et taxes	7 473 052,00	7 537 122,34			-64 070,34
73111	Taxes foncières et d'habitation	6 053 488,00	6 074 796,00			-21 308,00
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des ent	772 900,00	772 900,00			
73113	Taxes sur les surfaces commerciales	81 330,00	82 020,00			-690,00
73114	Imposition forfaitaire sur les ent resea	84 455,00	114 009,00			-29 554,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		12 515,00			-12 515,00
73211	Attributions de compensations	30 155,00	30 155,04			-0,04
73223	Fpic	450 664,00	450 664,00			
7364	Prélèv. sur prod. des jeux dans casinos	60,00	63,30			-3,30
74	Dotations et participations	1 389 987,00	1 455 904,07		19 513,10	-85 430,17
74124	Dotat. de base des groupem. de communes	632 808,00	632 808,00			
74126	Dotation de progression minimale	350 959,00	350 959,00			
744	Fctva	15 000,00	10 009,92		19 513,10	-14 523,02
74711	Emplois jeunes	1 532,00				1 532,00
74718	Autres	7 200,00	6 812,85			387,15
7473	Départements	5 575,00	1 800,00			3 775,00
74741	Communes membres	5 000,00				5 000,00
74748	Autres communes	5 000,00				5 000,00
74758	Autres groupements	1 867,00	6 868,91			-5 001,91
7477	Budget communautaire & fonds structurels	15 000,00	45 000,00			-30 000,00
7478	Autres organismes	70 000,00	99 713,97			-29 713,97
74832	Attributions fonds départ. taxe profess.	30 000,00	25 618,83			4 381,17
74833	Etat - compens. taxe professionnelle	21 153,00	21 268,00			-115,00
74834	Etat - compens.exon. des taxes foncières	1 071,00	1 071,00			
74835	Etat - compens.exon. des taxes d'habita.	222 822,00	222 822,00			
7488	Autres attributions et participations	5 000,00	31 151,59			-26 151,59
75	Autres produits de gestion courante	247 278,00	238 028,72			9 249,28
752	Revenus des immeubles	244 066,00	224 669,81			19 396,19
7588	Autres pdts divers gestion courante	3 212,00	13 358,91			-10 146,91
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES						
(a) = 70+73+74+75+013		9 796 642,00	9 878 959,40		19 513,10	-101 830,50

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	16 042,01			-1 042,01
7714	Recouvr. créances admises en non valeur		92,93			-92,93
7718	Autres prod. except. sur opé. de gestion		4,00			-4,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)		441,35			-441,35
775	Produits de cessions d'immobilisations		1 177,27			-1 177,27
7788	Pdts exceptionnels divers	15 000,00	14 326,46			673,54
78	Reprises sur provisions (d) (2)					
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 811 642,00	9 895 001,41		19 513,10	-102 872,51
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3), (4), (5)	253 675,91	286 645,67			-32 969,76
722	Immobilisations corporelles	124 063,46	124 063,46			
7761	Diff. sur réal. (nég.) - compte résultat		33 545,16			-33 545,16
777	Quote-part subv. inv. trans. cpte résultat	129 612,45	129 037,05			575,40
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (6)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		253 675,91	286 645,67			-32 969,76
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		10 065 317,91	10 181 647,08		19 513,10	-135 842,27
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté N-1		1 464 545,70				

SECTION D'INVESTISSEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées	38 121,45	1 950,00		36 171,45
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	9 422 017,45	3 746 515,45	1 249 261,04	4 426 240,96
Total des dépenses d'équipement		9 460 138,90	3 748 465,45	1 249 261,04	4 462 412,41
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	1 246 162,00	1 246 160,77		1,23
18	Compte de liaison : affectation ... (5)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	17 992,16	17 992,16		
020	Dépenses imprévues	56 515,00			
Total des dépenses financières		1 320 669,16	1 264 152,93		1,23
45.1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)	154 194,09	51 640,40		102 553,69
Total des dépenses réelles d'investissement		10 935 002,15	5 064 258,78	1 249 261,04	4 564 967,33
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	253 675,91	286 645,67		-32 969,76
041	Opérations patrimoniales (1)				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		253 675,91	286 645,67		-32 969,76
TOTAL		11 188 678,06	5 350 904,45	1 249 261,04	4 531 997,57
Pour information (2)					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		1 753 401,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
13	Subventions d'investissement	4 730 049,02	676 139,25	1 898 254,01	2 155 655,76
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 948 000,00	1 788 586,00		159 414,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées	5 670,90			5 670,90
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	6 683 719,92	2 464 725,25	1 898 254,01	2 320 740,66
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	1 778 937,51	201 076,38	300 866,92	1 276 994,21
1068	Excédents de fonct. capitalisés (7)	1 575 000,00	1 575 000,00		
138	Autres sub. d' invest. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	100,00		4 900,00
18	Compte de liaison : affectation à ...				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	20 435,18	4 746,22		15 688,96
024	Produits des cessions				
	Total des recettes financières	3 379 372,69	1 780 922,60	300 866,92	1 297 583,17
45.2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	177 749,54	23 554,55		154 194,99
	Total des recettes réelles d'investissement	10 240 842,15	4 269 202,40	2 199 120,93	3 772 518,82
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	1 948 830,76			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	549 866,15	549 083,41		782,74
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 498 696,91	549 083,41		782,74
	TOTAL	12 739 539,06	4 818 285,81	2 199 120,93	3 773 301,56
	Pour information (2)				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP +DM +RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)				
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	38 121,45	1 950,00		36 171,45
2041412	Batiments et installations	8 895,00	1 950,00		6 945,00
2041511	Op°sous mandat opah	29 226,45			29 226,45
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		1 927,63		-1 927,63
			1 927,63		-1 927,63
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opération)				
	Opérations d'équipement n°... (2)	9 422 017,45	3 734 848,59	1 249 261,04	4 437 907,82
11	Bureau de la cdc	31 403,71	9 701,90		21 701,81
112	Communication	21 192,00	20 761,20		430,80
15	Urbanisme	61 291,43	14 320,71	5 040,00	41 930,72
152	Gendarmerie a gace	371 115,00			371 115,00
153	Aire de grand passage	405 000,00	1 410,86	77 988,00	325 601,14
20	Locaux administratifs cdc	25 000,00		822,00	24 178,00
203	Maison sante services le merlerault	4 160,00	4 156,75		3,25
21	La poste	69 620,00	526,76	57 627,20	11 466,04
32	Services techniques de la cdc	32 250,00	20 657,09	5 180,40	6 412,51
37	Tourisme	30 000,00	1 233,00		28 767,00
370	Velos electriques	37 275,60	25 275,60		12 000,00
40	Ecoles du territoire - informatisation	61 968,20	26 838,52	20 479,75	14 649,93
41	Ecoles primaires de vimoutiers	108 884,94	75 768,55	10 121,76	22 994,63
411	Ecole prmaire edgar degas	55 000,00	24 384,35		30 615,65
412	Ecole nonant le pin	5 000,00	3 341,37	516,04	1 142,59
413	Ecole d'echauffour	6 420,00		4 057,58	2 362,42
414	Ecole primaire ste gauburge	111 000,00	18 266,94		92 733,06
42	Ecoles maternelles de vimoutiers	10 446,27	446,27		10 000,00
421	Ecole maternelle edgar degas	11 773,00	9 911,62		1 861,38
423	Ecole maternelle j morin merlerault	1 737 707,14	1 063 476,25	41 191,99	633 038,90
425	Ecole maternelle ste gauburge ste colomb	50 000,00		2 636,40	47 363,60
43	Ecole de crouttes	9 250,00	8 602,22		647,78
46	Ecole du sap	14 456,00	8 017,03		6 438,97
500	Piscine intercommunale gace	35 000,00			35 000,00
501	Pprt merlerault	177 467,98	64 680,00		112 787,98
51	Structure multi accueil de vimoutiers	17 485,00	6 457,53	11 025,60	1,87
515	Ramii relai assistance maternelle	2 000,00			2 000,00
52	Cish enfance garderie du sap	3 870,00	3 868,82		1,18
521	Cish merlerault	5 000,00			5 000,00
53	Maison de sante vimoutiers	1 507 599,79	1 267 479,09	154 119,30	86 001,40
531	Gymnase du sap	2 000,00			2 000,00
532	Vimt- Vestiaires club de foot	50 000,00			50 000,00
534	Halle des sports de gace	150,00	149,90		0,10
540	Tennis interieur de gace	70 985,00	1 896,00		69 089,00

541	Tennis exterieur de gace	10 860,00	10 860,00		
543	Centre socio culturel de gace			8 071,14	-8 071,14
546	Psia de gace	4 000,00	3 919,70		80,30
547	Tennis vimoutiers	127 215,82	514,19	126 187,44	514,19
549	Terrain multi-sports gace	96 115,00			96 115,00
55	Clsh enfance de pontchardon	12 895,00	10 389,00	2 064,00	442,00
60	Atelier 1300 m², rue g renault	17 545,76	5 144,09		12 401,67
62	Fonderie de pontchardon-crassier	24 761,19	5 304,00		19 457,19
63	Atelier rue des pommiers	234 000,00	1 800,00		232 200,00
65	Maison services au public	467,00			467,00
680	Abattoir de volailles	153 200,00	151 034,23	1 754,68	411,09
681	Za de gace	12 000,00	1 602,00		10 398,00
69	Animations economiques	12 750,00			12 750,00
690	Zone artisanale echauffour	1 810,00	1 332,00		478,00
691	Amenagement zone industrielle vimoutiers	61 415,00			61 415,00
696	Telecentre	1 000,00			1 000,00
70	Vehicules	45 000,00	40 500,00		4 500,00
700	Merlerault amgt bourg	229 200,00			229 200,00
701	Nonant le pin amgt bourg	457 153,00	1 444,58		455 708,42
703	Echauffour amgt bourg	512 576,50	4 367,40	25 725,96	482 483,14
71	Voirie	563 205,30	316 639,16	203 644,80	42 921,34
711	Chemins de randonnee	3 096,00		1 629,00	1 467,00
714	Sap en auge-voirie	10 000,00	870,00		9 130,00
717	Voirie- Secteur de Gace	300 000,00	6 898,20	231 205,68	61 896,12
718	Le bosc renoult - aménagements	44 560,00			44 560,00
719	Camembert-amenagement de bourg	122 055,60	2 055,60		120 000,00
720	Liaisons douces	203 994,00			203 994,00
73	Voirie communale le merlerault	578 652,28	332 838,85	223 269,84	22 543,59
79	Ste gauburge voirie amgt	170 000,00			170 000,00
80	Bibliotheque	19 645,00	6 938,18		12 706,82
81	Ecole fr musique intercommunale	235 221,44	141 877,18	34 902,48	58 441,78
892	Rest scolaire vimoutiers	4 380,00	2 375,89		2 004,11
893	Rest scolaire sap en auge	3 113,50	2 879,45		234,05
897	Rest scolaire ste gauburge	6 500,00			6 500,00
910	Restauration scolaire gace	1 859,00	1 636,56		222,44
	Total des dépenses d'équipement	9 460 138,90	3 738 726,22	1 249 261,04	4 472 151,64
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	1 246 162,00	1 246 160,77		1,23
1641	Emprunts en francs ou en euros	1 234 062,00	1 234 714,92		-652,92
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	4 446,02		553,98
1678	Autres emprunts et dettes	5 300,00	5 245,27		54,73
168741	Autres dettes communes membres du gfp	1 800,00	1 754,56		45,44
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	17 992,16	17 992,16		
2764	Créances sur des particuliers	17 992,16	17 992,16		
020	Dépenses imprévues	56 515,00			
	Total des dépenses financières	1 320 669,16	1 264 152,93		1,23
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°... (3)				
4581423	Op°sous mandat ecole merlt reseaux	52 912,09	51 640,40		1 271,69
458150	Op. d'investissement sous mandat dépense	5 671,00			5 671,00
4581701	Opération d'investis sous mandat dépense	95 611,00			95 611,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	154 194,09	51 640,40		102 553,69
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	10 935 002,15	5 054 519,55	1 098 948,78	4 725 018,82

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement	4 730 049,02	676 139,25	1 898 254,01	2 155 655,76
1311	Etat et établissements nationaux	1 531 293,19	130 983,00	808 612,18	591 698,01
1312	Régions	569 683,00		175 000,00	394 683,00
1313	Départements	100 000,00	20 000,00	80 000,00	
13141	Communes membres du gfp	590 497,47	181 346,83	65 874,97	343 275,67
1317	Budget communautaire & fonds structurels	225 000,00	24 293,48	225 000,00	-24 293,48
1318	Autres	13 839,00			13 839,00
1322	Régions	152 750,00		72 750,00	80 000,00
13258	Autres groupements	66 949,91		66 949,91	
1331	Detr	32 513,00	103 517,29	32 513,00	-103 517,29
1341	Detr	1 411 523,45	215 998,65	371 553,95	823 970,85
1342	Amendes de police	36 000,00			36 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 948 000,00	1 788 586,00		159 414,00
1641	Emprunts en francs ou en euros	1 948 000,00	1 788 586,00		159 414,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées	5 670,90			5 670,90
204251	Op°sous mandat opah	5 670,90			5 670,90
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	6 683 719,92	2 464 725,25	1 898 254,01	2 320 740,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 353 937,51	1 776 076,38	300 866,92	1 276 994,21
10222	Fctva	1 778 937,51	201 076,38	300 866,92	1 276 994,21
1068	Excedent de fonctionnement capitalise	1 575 000,00	1 575 000,00		
138	Autres subventions d'investis. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	100,00		4 900,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	100,00		4 900,00
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	20 435,18	4 746,22		15 688,96
276351	Gfp de rattachements	2 443,02	4 746,22		-2 303,20
2764	Créances sur des particuliers	17 992,16			17 992,16
024	Produits des cessions d'immobilisation				
	Total des recettes financières	3 379 372,69	1 780 922,60	300 866,92	1 297 583,17
45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (2)				
458242	Oper sous mandat ecole merl reseaux	52 912,09			52 912,09
458250	Opération recette sous mandat	29 226,45	23 554,55		5 671,90
458270	Operation reelle sous mandat	95 611,00			95 611,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	177 749,54	23 554,55		154 194,99
	TOTAL DES RECETTES REELLES	10 240 842,15	4 269 202,40	2 199 120,93	3 772 518,82

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP +DM +RAR N- 1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	Virement de la section de fonctionnement	1 948 830,76			
040	(4)	549 866,15	549 083,41		782,74
2181	Instal. gén., agenc. et aménag. divers		34 722,43		-34 722,43
2802	Amort frais liés aux document urbanisme	24 950,25	26 248,67		-1 298,42
28031	Amortissement des frais d'études	27 800,46	29 678,46		-1 878,00
2804132	C dal batiments et installation	37 409,11	37 409,11		
2804133	Projets d'infrastructure d'interet natio	6 897,44	6 897,44		
2804141	Batiments et installations	4 483,54	4 483,54		
2804158	Autres biens	6 969,00	6 969,00		
2804163	Batiments et installations à caract admi	15 204,88	15 204,88		
28051	Concessions et droits similaires	13 939,60	10 430,98		3 508,62
28088	Autes immobilisations incorporelles	1 878,00			1 878,00
281311	Hotel de ville	421,44	421,44		
281312	Batiments scolaires	3 187,56	3 187,56		
281318	Autres batiments publics	4 131,48	4 131,48		
28132	Immeubles de rapport	163 012,70	82 664,27		80 348,43
28135	Instal. gén., agenc. et amén. construc.	589,08	589,08		
28138	Autres constructions	6 163,99	6 163,99		
28151	Réseaux de voirie	1 157,18	1 157,18		
28152	Installations de voirie	3 718,88	3 718,88		
281568	Autre matériel et outillage d'incendie		325,85		-325,85
281578	Autre matériel et outillage de voirie		6 773,85		-6 773,85
28158	Autres	16 188,86	11 776,39		4 412,47
281721	Plantations arbres et arbustes	260,16	260,16		
281731	Batiments publics	17 669,47	17 669,47		
281732	Immeubles de rapport		56 676,02		-56 676,02
281738	Autres constructions	10 616,56	7 219,21		3 397,35
2817538	Autres réseaux	249,50	249,50		
281757	Matériel et outillage de voirie	472,65	472,65		
281758	Autres	4 795,75	4 795,75		
281783	Matériel de bureau et informatique	51,40			51,40
281784	Mobilier	2 078,98	2 078,98		
281788	Autres	9 780,62	8 758,34		1 022,28
28181	Instal. gén., agenc. et aménag. divers	11 029,39	4 988,18		6 041,21
28182	Matériel de transport	26 067,24	25 948,97		118,27
28183	Matériel de bureau et informatique	46 610,74	45 312,32		1 298,42
28184	Mobilier	12 879,85	12 879,85		
28188	Autres	69 200,39	68 819,53		380,86
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 498 696,91	549 083,41		782,74
041	Opérations patrimoniales (5)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 498 696,91	549 083,41		782,74
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 739 539,06	4 818 285,81	2 199 120,93	3 773 301,56
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

ETAT DES RESTES A REALISER

DETAIL DES RESTES A REALISER					
Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E		K	19 513,10
011	Charges à caractère général				
	FCTVA				19 513,10
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 249 261,04	L	2 199 120,93
0020	Locaux administratifs cdc		822,00		
0021	La poste		57 627,20		
0032	Services techniques de la cdc		5 180,40		
0040	Ecoles du territoire informatisation		20 479,75		5 469,75
0041	Ecoles primaires de vimoutiers		10 121,76		75 805,00
0051	Structure multi accueil de vimoutiers		11 025,60		
0055	Clsh enfance de pontchardon		2 064,00		
0071	Voirie		203 644,80		65 874,97
0073	Voirie le merlerault		223 269,84		
0711	Chemins de randonnée		1 629,00		
13	Subventions d'investissement				
15	Urbanisme		5 040,00		55 420,86
153	Aire de grand passage		77 988,00		66 949,91
412	Ecole nonant le pin		516,04		
413	Ecole primaire echauffour		4 057,58		
501	PPRT du Merlerault				52 581,00
423	Ecole j morin merlerault		41 191,99		339 818,32
425	Ecole maternelle Ste Gaub		2 636,40		
53	Maison de sante vimoutiers		154 119,30		815 000,00
543	Centre socio culturel de gace		8 071,14		
547	Tennis vimoutiers		126 187,44		28 024,20
680	Abattoir de volailles		1 754,68		
701	Nonant le Pin - amgt bourg				120 560,00
703	Echauffour amgt bourg		25 725,96		200 000,00
717	Voirie communale gace		231 205,68		
81	Ecole de musique intercommunale		34 902,48		72 750,00
10222	FCTVA				300 866,92

■ Les résultats nets de clôture du budget principal de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault pour l'exercice 2019 sont donc de :

- Section d'investissement : - 1 326 450,52 €
- Section de fonctionnement : + 2 506 820,76 €

Madame NOGUES : « Avez-vous des précisions à demander sur ces chiffres ? Vous avez le détail dans les pages qui suivent. »

Madame DUVIGNAC : « Vous avez la présentation croisée par fonction. Nous avons un budget 49 de mandature fonctionnelle, qui nous permet d'identifier sur les grands volets de dépenses de la CDC, donc vous verrez que l'enseignement et la formation demeurent le budget principal pour 2 141 175,78 € les services généraux pour 1 196 562,97 € ensuite vous avez à égalité culture, sport et jeunesse pour l'un 597 284,70 € et l'autre 525 445,47 €. Sur les aménagements et services urbains, donc c'est la voirie, pour 869 877,51 € et les actions économiques, sachant qu'il y figure la compétence tourisme pour 288 463,60 €. »

Madame NOGUES : « Vous voyez que presque partout dans ces budgets là les recettes ne couvrent pas les dépenses, évidemment. »

Madame DUVIGNAC : « Vous a été joint un état analytique par services des dépenses faites depuis 2017. »

IV - ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN												
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION												A1
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)												
Libellé	Non ventilables 01	Services généraux des administrations (sauf 01)	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement et formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement et services urbains, environnement	Action économique	TOTAL
FONCTIONNEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total des dépenses	3 000 865,53	1 196 562,97	349 105,14	2 141 161,78	597 284,70	525 445,47	154 597,83	35 520,56		869 877,51	288 463,63	9 158 885,12
Total des recettes	10 610 924,89	5 061,49	34 724,08	340 384,83	39 789,96	55 146,45	138 047,61	5 057,42		152 864,13	264 565,38	11 646 566,24
Solde de fonctionnement	7 610 059,36	-1 191 501,48	-314 381,06	-1 800 776,95	-557 494,74	-470 299,02	-16 550,22	-30 463,14		-717 013,38	-23 898,25	2 487 681,12
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses												
Total RAR recettes												
SOLDE RAR fonctionnement												
INVESTISSEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	1 266 102,93	65 440,90	1 410,86	1 301 502,28	148 815,36	27 677,91	1 340 235,54	6 457,53		705 613,79	202 929,31	5 066 186,41
Opérations financières	1 264 152,93			51 640,40								1 315 793,33
Equipements municipaux (2)		65 440,90	1 410,86	1 249 861,88	148 815,36	27 677,91	1 299 535,54	6 457,53		705 613,79	202 929,31	3 707 743,08
Equipements non municipaux (c/204) (3)												
Dépenses d'ordre	286 645,67											286 645,67
001 Solde d'exécution reporté N-1	1 753 401,00											1 753 401,00
Total dépenses	3 306 149,60	65 440,90	1 410,86	1 301 502,28	148 815,36	27 677,91	1 340 235,54	6 457,53		705 613,79	202 929,31	7 106 233,08
Total recettes	4 154 374,49	98 499,00		187 112,57			132 795,29		23 554,55	221 949,91		4 818 285,81
Solde d'investissement	848 224,89	33 058,10	-1 410,86	-1 114 389,71	-148 815,36	-27 677,91	-1 207 440,25	-6 457,53	23 554,55	-483 663,88	-202 929,31	-2 287 947,27

10- AFFECTATION DES RESULTATS

A- Budget annexe du SPANC

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oùï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

Après avoir entendu les résultats du compte administratif 2019

■ **constate** les résultats 2019 du compte administratif du budget annexe du SPANC de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault :

POUR MÉMOIRE RESULTATS N-1	
Résultat d'investissement antérieur reporté	82 069,39
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	62 503,00
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31-12	
<i>Dépenses d'investissement</i>	239 020,70
<i>Recettes d'investissement</i>	184 629,43
Solde d'exécution de la clôture de l'exercice	- 54 391,27
Résultat antérieur	82 069,39
Solde d'exécution cumulé à reporté au BP - Chap 001	27 678,12
RESTES A REALISER AU 31-12	
<i>Dépenses d'investissement</i>	
<i>Recettes d'investissement</i>	-
Solde d'exécution des restes à réaliser	-
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA S°D'INVESTISSEMENT AU 31-12	
Rappel du solde d'exécution cumulé	
Rappel du solde des restes à réaliser	-
BESOIN NET DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	92 434,88
<i>Recettes de fonctionnement</i>	73 312,15
Résultat de clôture de l'exercice	- 19 122,73
Résultat antérieur	62 503,00
RESULTAT CUMULE	43 380,27
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	
* <i>Crédit du compte 1068</i>	
Affectation complémentaire en réserves	
* <i>Crédit du compte 1068</i>	
Solde sur excédent de fonctionnement	
* <i>Crédit du compte 002</i>	43 380,27

- **décide** de ne pas affecter une partie du résultat de fonctionnement à la section d'investissement.

B- Budget annexe des ordures ménagères

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

Après avoir entendu les résultats du compte administratif 2019

- **constate** les résultats 2019 du compte administratif du budget annexe des ORDURES MENAGERES de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault

POUR MÉMOIRE RESULTATS N-1	
Résultat d'investissement antérieur reporté	70 988,16
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	33 105,22
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31-12	
<i>Dépenses d'investissement</i>	53 359,77
<i>Recettes d'investissement</i>	20 277,71
Solde d'exécution de la clôture de l'exercice	- 33 082,06
Résultat antérieur	70 988,16
Solde d'exécution cumulé à reporté au BP - Chap 001	37 906,10
RESTES A REALISER AU 31-12	
<i>Dépenses d'investissement</i>	10 500,00
<i>Recettes d'investissement</i>	-
Solde d'exécution des restes à réaliser	- 10 500,00
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA S°D' INVESTISSEMENT AU 31-12	
Rappel du solde d'exécution cumulé	
Rappel du solde des restes à réaliser	- 10 500,00
BESOIN NET DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 10 500,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	1 415 349,47
<i>Recettes de fonctionnement</i>	1 448 900,75
Résultat de clôture de l'exercice	33 551,28
Résultat antérieur	33 105,22
RESULTAT CUMULE	66 656,50
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	
<i>* Crédit du compte 1068</i>	
Affectation complémentaire en réserves	
<i>* Crédit du compte 1068</i>	
Solde sur excédent de fonctionnement	
<i>* Crédit du compte 002</i>	66 656,50

- **décide** de ne pas affecter une partie du résultat de fonctionnement à la section d'investissement.

C- Budget annexe de la ZA du Moulin à vent

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

Après avoir entendu les résultats du compte administratif 2019

- **constate** les résultats 2019 du compte administratif du budget annexe de la ZA DU MOULIN A VENT de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault

POUR MÉMOIRE RESULTATS N-1	
Résultat d'investissement antérieur reporté	- 8 431,26
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	60 295,31
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31-12	
<i>Dépenses d'investissement</i>	21 758,31
<i>Recettes d'investissement</i>	9 885,79
Solde d'exécution de la clôture de l'exercice	- 11 872,52
Résultat antérieur	- 8 431,26
Solde d'exécution cumulé à reporté au BP - Chap 001	- 20 303,78
RESTES A REALISER AU 31-12	
<i>Dépenses d'investissement</i>	
<i>Recettes d'investissement</i>	-
Solde d'exécution des restes à réaliser	-
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA S°D' INVESTISSEMENT AU 31-12	
Rappel du solde d'exécution cumulé	
Rappel du solde des restes à réaliser	
BESOIN NET DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 20 303,78
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	3 815,35
<i>Recettes de fonctionnement</i>	43 612,15
Résultat de clôture de l'exercice	39 796,80
Résultat antérieur	60 295,31
RESULTAT CUMULE	100 092,11
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	- 20 303,78
<i>* Crédit du compte 1068</i>	
Affectation complémentaire en réserves	
<i>* Crédit du compte 1068</i>	
Solde sur excédent de fonctionnement	
<i>* Crédit du compte 002</i>	79 788,33

■ **rappelle** que ce budget est dissous au 31 décembre 2019 conformément à la délibération du conseil communautaire du 17 décembre 2019

■ **dit** que les résultats de ce budget seront intégrés en investissement et en fonctionnement à ceux du budget principal.

D- Budget principal de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 17 décembre 2019

Après avoir entendu les résultats du compte administratif 2019

■ **constate** les résultats 2019 du compte administratif du budget PRINCIPAL de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault

	bp
POUR MÉMOIRE RESULTATS N-1	
Résultat d'investissement antérieur reporté	- 1 753 401,00
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	1 464 545,70
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31-12	
<i>Dépenses d'investissement</i>	<i>5 341 165,22</i>
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>4 818 285,81</i>
Solde d'exécution de la clôture de l'exercice	- 522 879,41
Résultat antérieur	- 1 753 401,00
Solde d'exécution cumulé à reporté au BP - Chap 001	- 2 276 280,41
RESTES A REALISER AU 31-12	
<i>Dépenses d'investissement</i>	<i>1 279 261,04</i>
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>2 199 120,93</i>
Solde d'exécution des restes à réaliser	919 859,89
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA S°D'INVESTISSEMENT AU 31-12	
Rappel du solde d'exécution cumulé	- 2 276 280,41
Rappel du solde des restes à réaliser	919 859,89
BESOIN NET DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 1 356 420,52
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	<i>9 158 885,12</i>
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>10 181 647,08</i>
Résultat de clôture de l'exercice	1 022 761,96
Résultat antérieur	1 464 545,70
RESULTAT CUMULE	2 487 307,66
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	
* Crédit du compte 1068	- 1 356 420,52
Affectation complémentaire en réserves	
* Crédit du compte 1068	
Solde sur excédent de fonctionnement	
* Crédit du compte 002	1 130 887,14

■ rappelle les résultats du budget annexe de la ZA du MOULIN A VENT 2019

POUR MÉMOIRE RESULTATS N-1	
Résultat d'investissement antérieur reporté	- 8 431,26
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	60 295,31
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31-12	
<i>Dépenses d'investissement</i>	21 758,31
<i>Recettes d'investissement</i>	9 885,79
Solde d'exécution de la clôture de l'exercice	- 11 872,52
Résultat antérieur	- 8 431,26
Solde d'exécution cumulé à reporté au BP - Chap 001	- 20 303,78
RESTES A REALISER AU 31-12	
<i>Dépenses d'investissement</i>	
<i>Recettes d'investissement</i>	-
Solde d'exécution des restes à réaliser	-
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA S°D'INVESTISSEMENT AU 31-12	
Rappel du solde d'exécution cumulé	
Rappel du solde des restes à réaliser	
BESOIN NET DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 20 303,78
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	3 815,35
<i>Recettes de fonctionnement</i>	43 612,15
Résultat de clôture de l'exercice	39 796,80
Résultat antérieur	60 295,31
RESULTAT CUMULE	100 092,11
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	- 20 303,78
<i>* Crédit du compte 1068</i>	
Affectation complémentaire en réserves	
<i>* Crédit du compte 1068</i>	
Solde sur excédent de fonctionnement	
<i>* Crédit du compte 002</i>	79 788,33

■ prend acte des résultats consolidés des 2 budgets ainsi qu'il suit :

	bp	za moulin a vent	Consolidé
POUR MÉMOIRE RESULTATS N-1			
Résultat d'investissement antérieur reporté	- 1 753 401,00	- 8 431,26	- 1 761 832,26
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	1 464 545,70	60 295,31	1 524 841,01
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31-12			
<i>Dépenses d'investissement</i>	5 341 165,22	21 758,31	5 362 923,53
<i>Recettes d'investissement</i>	4 818 285,81	9 885,79	4 828 171,60
Solde d'exécution de la clôture de l'exercice	- 522 879,41	- 11 872,52	- 534 751,93
Résultat antérieur	- 1 753 401,00	- 8 431,26	- 1 761 832,26
Solde d'exécution cumulé à reporté au BP - Chap 001	- 2 276 280,41	- 20 303,78	- 2 296 584,19
RESTES A REALISER AU 31-12			
<i>Dépenses d'investissement</i>	1 279 261,04		1 279 261,04
<i>Recettes d'investissement</i>	2 199 120,93	-	2 199 120,93
Solde d'exécution des restes à réaliser	919 859,89	-	919 859,89
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA S'D'INVESTISSEMENT AU 31-12			
Rappel du solde d'exécution cumulé	- 2 276 280,41		- 2 296 584,19
Rappel du solde des restes à réaliser	919 859,89		919 859,89
BESOIN NET DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 1 356 420,52	- 20 303,78	- 1 376 724,30
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER			
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	9 158 885,12	3 815,35	9 162 700,47
<i>Recettes de fonctionnement</i>	10 181 647,08	43 612,15	10 225 259,23
Résultat de clôture de l'exercice	1 022 761,96	39 796,80	1 062 558,76
Résultat antérieur	1 464 545,70	60 295,31	1 524 841,01
RESULTAT CUMULE	2 487 307,66	100 092,11	2 587 399,77
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement			
* <i>Crédit du compte 1068</i>	- 1 356 420,52	- 20 303,78	- 1 376 724,30
Affectation complémentaire en réserves			
* <i>Crédit du compte 1068</i>			
Solde sur excédent de fonctionnement			
* <i>Crédit du compte 002</i>	1 130 887,14	79 788,33	1 210 675,47

■ **décide** d'affecter le résultat 2019 de la section de fonctionnement ainsi qu'il suit :

- **Section d'investissement :** Article 1068 1 376 724.30 €
- **Solde restant à la section de fonctionnement :** Article 002 1 210 675.47 €

Madame NOGUES : « Le report en fonctionnement est de 1 210 675,47 €. Cette somme étant un tout petit peu inférieure par rapport à l'année dernière. Alors, pour plusieurs raisons, déjà parce qu'on a du personnel en plus donc des véhicules à attribuer et puis du personnel en plus car on intègre d'autres compétences. Et puis on a aussi prélevé de l'argent pour remettre dans la zone pour diminuer les dettes des zones, donc ça vient un petit peu bouger le budget de fonctionnement. Des dépenses qu'on n'aura pas forcément l'année prochaine au niveau matériel. Quand on voit le travail de certain de nos personnels qui sont au bout du rouleau, quand on demande à Madame Duvignac.... Je pensais tout à l'heure, c'est vrai que je comprends la réaction de certain, mais je me disais que ce serait presque bien que par petits groupes on vienne voir le travail des gens là-bas au bureau. Moi je suis époustoufflée, j'arrive au bureau, il n'y a pas un bruit, personne ne parle, ils sont tous à leur boulot, ils sont toujours au travail, si vous voyez tout ces dossiers, c'est affolants, c'est une grosse machine. On peu être contre cette grosse machine mais bon nous on est obligé de gérer. »

Madame MAYZAUD : « On a des compétences qui sont lourdes quand-même, qui sont lourdes en fonctionnement, lourdes en responsabilité et qui sont utiles à notre territoire parce que de toute façon au moment où on nous a délégué ces compétences là il faut que l'on les exerce, et je ne sais pas si les communes pourraient continuer à exercer la compétence scolaire, à exercer la compétence animation, avec les budgets qu'elles ont, de toute façon il faut bien faire tourner tout ça, donc c'est un choix, c'est vrai que certains se plaignent du territoire que nous avons intégré, mais nous l'avons intégré et c'est ce que nous devons faire le mieux possible. »

Madame NOGUES : « On peut tous regretter d'avoir ces contraintes là mais aujourd'hui il faut se dire, on a ce territoire et il faut essayer de le faire fonctionner le mieux possible, on essaye de faire attention aux budgets, vous allez voir tout à l'heure que l'on a des budget serrés mais on arrive à rembourser nos emprunts, à sortir de l'argent pour faire de l'autofinancement, je pensais que ça allait être encore plus difficile que ça. »

Monsieur FERET Luc : « Pour essayer de conforter Bruno, par exemple sur les postes travaux avec l'emploi de Philippe, si on ne l'avait pas eu je peux vous dire qu'on serait passé à travers de beaucoup de choses. Quand quelqu'un a la compétence, c'est lui au Pôle de santé, c'est lui à l'école de musique, j'en profite aussi parce que Monsieur Bounab est là, on a toujours pas fini sur l'école de musique, il y a quelques petites choses qui restent à faire. »

Madame MAYZAUD : « De façon que ce soit dans les services administratifs, dans les services techniques, dans les écoles tous nos personnels sont vraiment non stop »

Monsieur FERET Luc : « Et aujourd'hui avec l'école du Merlerault qui est en cours, ça demande beaucoup de compétences et beaucoup de présence »

Madame MAYZAUD : « Et on ne peut même pas dire quand c'est budgets là seront terminés, puisque vous allez voir dans le DOB on a encore des gros chantiers de travaux on a encore des gros chantiers de voirie... »

Madame NOGUES : « C'est vrai, et je suis d'accord avec Philippe tout à l'heure, c'est vrai qu'on a des compétences qu'on a prises suite au désengagement de l'état et à mon avis ce n'est pas fini. »

Monsieur FERET Luc : « C'est jamais fini mais par contre sur l'urbanisme on s'approprie quand même à peu près notre territoire donc on ne va pas s'en plaindre. C'est quelque chose pour moi, pour les Maires ça va dans le bon sens. »

Madame NOGUES : « C'est vrai que sur le territoire il y a eu des choses qui ont été moins bien mais il y a quand même des services qui ont été mis en place et qui n'existaient pas auparavant. On a quand même, dans les travaux en général, un suivi qu'il n'y avait peut être pas avant, il faut aussi voir le côté positif des choses et pour l'instant vous allez le voir on suit les budgets, sans catastrophe, sans augmenter les impôts, c'est pas si mal et on arrive quand même à faire des choses sur le territoires, parce qu'en 3 ans et demi il y a quand même des projets qui ont été réalisés. »

Madame MAYZAUD : « Et le maintien des services partout. Je n'ai pas l'impression de voir des diminutions de services dans nos communes, c'était un choix que nous avons fait. »

Madame NOGUES : « Après, reste les problèmes voirie, mais ce n'est pas notre faute, il y a l'entreprise aussi qui a pris du retard, quand on a commencé vous aviez un peu aussi de retard dans la voirie on a pris vos projets de l'année d'avant qui n'étaient pas fini non plus, donc c'est vrai que cette année moi j'étais la première déçue sur la voirie. Bien sûr ça pourrait être mieux, sûrement, mais il fallait tout mettre en place en peu de temps, je trouve que dans l'ensemble ça va. Mais surtout il ne faut pas hésiter à venir dire les choses, parce que parfois nous de notre côté on voit les choses d'une manière mais si vous venez nous voir on va vous expliquer pourquoi c'est comme ça, on ne comprend pas toujours, c'est vrai qu'il y a des choses qui ne sont très compréhensibles pour nos communes, mais après quand on explique les choses tout le monde est capable de comprendre. »

E- Présentation consolidée des résultats des budgets 2019

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

■ **prend acte** des résultats consolidés des budgets de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.

	Budget principal	Moulin a vent	SPANC	O Ménagères	ZA BEAUMONT	ZA LAUNAY	Total consolidé
POUR MÉMOIRE RESULTATS N-1							
Résultat d'investissement antérieur reporté	- 1 753 401,00	- 8 431,26	82 069,39	70 988,16	- 613 891,80	- 187 253,55	- 2 409 920,06
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	1 464 545,70	60 295,31	62 503,00	33 105,22	-	-	1 620 449,23
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31-12							
<i>Dépenses d'investissement</i>	5 341 165,22	21 758,31	239 020,70	53 359,77	975 342,30	113 151,12	6 743 797,42
<i>Recettes d'investissement</i>	4 818 285,81	9 885,79	184 629,43	20 277,71	879 327,09	-	5 912 405,83
Solde d'exécution de la clôture de l'exercice 2017	- 522 879,41	- 11 872,52	- 54 391,27	- 33 082,06	- 96 015,21	- 113 151,12	- 605 089,35
Résultat antérieur	- 1 753 401,00	- 8 431,26	82 069,39	23,16	- 613 891,80	- 300 404,67	- 2 594 036,18
Solde d'exécution cumulé à reporté au BP - Chap 001	- 2 276 280,41	- 20 303,78	- 27 678,12	-	- 709 907,01	-	- 2 978 813,08
RESTES A REALISER AU 31-12							
<i>Dépenses d'investissement</i>	1 279 261,04	-	-	10 500,00	-	-	1 289 761,04
<i>Recettes d'investissement</i>	2 199 120,93	-	-	-	-	-	2 199 120,93
Solde d'exécution des restes à réaliser	919 859,89	-	-	10 500,00	-	-	930 359,89
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA S'D'INVESTISSEMENT AU 31-12							
Rappel du solde d'exécution cumulé	- 2 276 280,41	-	-	-	564 392,84	-	- 1 711 887,57
Rappel du solde des restes à réaliser	919 859,89	-	-	-	- 47 419,95	-	872 439,94
BESOIN NET DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 1 356 420,52	- 20 303,78	-	-	-	-	- 1 376 724,30
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER							
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	9 158 885,12	3 815,35	92 434,88	1 415 349,47	187 253,55	164 666,77	11 022 405,14
<i>Recettes de fonctionnement</i>	10 181 647,08	43 612,15	73 312,15	1 448 900,75	187 253,55	164 666,77	12 099 392,45
Résultat de clôture de l'exercice n-1	1 022 761,96	39 796,80	- 19 122,73	33 551,28	-	-	1 076 987,31
Résultat antérieur	1 464 545,70	60 295,31	62 503,00	33 105,22	-	-	1 620 449,23
RESULTAT CUMULE	2 487 307,66	100 092,11	43 380,27	66 656,50	-	-	2 697 436,54
dont RAR ZA LAUNAY						95 587,84	95 587,84
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement							
* Crédit du compte 1068	- 1 356 420,52	- 20 303,78	-	-	-	-	- 1 376 724,30
Affectation complémentaire en réserves							
* Crédit du compte 1068							
Solde sur excédent de fonctionnement							
* Crédit du compte 002	1 130 887,14	79 788,33	43 380,27	66 656,50			1 320 712,24

11- LISTE DES MARCHES 2019

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

Vu l'arrêté du 26 décembre 2007 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs et les années adjudicatrices

Vu l'avis favorable de la commission des finances

- **prend acte** de la liste des marchés conclus et repris en 2019 par la communauté de communes.

Marché	Lot	Tiers	Libellé	Montant
OM18MOCA	1	TIE1200153	MISSION MO MISSION MO PLATEFORME OM CAMEMBERT ABAC-GEO GEOMETRES EXPERTS	6 936,00 6 936,00 6 936,00
OM18PLCA	1	TIE0700255	CREATION P CREATION PLATEFORME OM CAMEMBERT VICTOIRE	39 345,65 39 345,65 39 345,65
ZALAUUCITE	1	TIE1701076	ZA LAUNAY- ZA LAUNAY-FOURNITURE- POSE DE CANDELABR CITEOS - GT ALENCON	2 659,20 2 659,20 2 659,20
ZALAUNCIT	1	TIE1701076	ZA LAUNAY- ZA LAUNAY-FRN ET POSE DE CANDELABRES CITEOS - GT ALENCON	2 659,20 2 659,20 2 659,20
ZALAUNPLU	1	TIE1801844	ZA LAUNAY ZA LAUNAY ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES TP LE CLECH	9 900,00 9 900,00 9 900,00
ZALAUNSIG	1	TIE1500234	ZA LAUNAY ZA LAUNAY SIGNALISATION HORIZ ET VERTICA HELIOS GROUPE	1 693,80 1 693,80 1 693,80
ZALAUVIAB	1	TIE1801845	ZA LAUNAY ZA LAUNAY VIABILISATION EXTENSION ZA EUROVIA BASSE NORMANDIE	219 181,50 219 181,50 219 181,50
17DELTECO	1	TIE1701208	MO ECOLE + MO ECOLE + CANTINE LE MERLERAUT DELTA T°CONSEILS	7 728,00 7 728,00 7 728,00
17GTBEMER	1	TIE1801850	MOE ECOLE MOE ECOLE ET CANTINE LE MERLERAUT GTBE SARL	5 964,00 5 964,00 5 964,00
17SIGMMER	1	TIE1900041	MOE ECOLE MOE ECOLE ET CANTINE LE MERLERAUT SIGMA INGENIERIE	3 000,00 3 000,00 3 000,00
18CTMUSIQ	1	TIE1700044	CONTROLE T CONTROLE TECHNIQUE ECOLE MUSIQUE BUREAU VERITAS	2 040,00 2 040,00 2 040,00
18CTPSLA	1	TIE1801294	CONTROLE T CONTROLE TECHNIQUE PSLA VIMOUTIERS SOCOTEC CONSTRUCTION ALENCON	6 486,00 6 486,00 6 486,00
18ELEC MUS	1	TIE1801416	AMENAGEMENT AMENAGEMENT ECOLE DE MUSIQUE HARIVEL LAURENT	31 999,92 31 999,92 31 999,92

Marché	Lot	Tiers	Libellé	Montant
18FENMUSI	1	TIE1801418	AMENAGEMENT AMENAGEMENT ECOLE DE MUSIQUE RENO-VITE SARL	20 427,10 20 427,10 20 427,10
18GOMUSIQ	1	TIE0500102	AMENAGEMENT AMENAGEMENT ECOLE DE MUSIQUE MARTIN CONSTRUCTIONS	13 687,20 13 687,20 13 687,20
18INTERNET	1	TIE1701225	CREATION D Création du site internet CDCVAM CREATEUR D'IMAGE	24 960,00 24 960,00 24 960,00
18INTERN2	1	TIE1701225	CREATION D CREATION DU SITE INTERNET MAINTENANCE CREATEUR D'IMAGE	2 280,00 2 280,00 2 280,00
18MATCITYS	1	TIE1800450	MATERIEL C MATERIEL CITY STADE NONANT LE PIN QUALI-CITE BRETAGNE	69 590,34 69 590,34 69 590,34
18MATELOT	1	TIE1200180	MAT MATERN MAT MATERNELLE-CHARPENTE-BARDAGE-COUV MARIE DENIS	252 763,46 252 763,46 252 763,46
18MATELOT	1	TIE0600100	MAT MERLER MAT MERLERAUT PLOMBERIE-CHAUFF VIMATHERMIQUE/ELAIRGIE	188 671,36 188 671,36 188 671,36
18MENMUSI	1	TIE0500099	AMENAGEMENT AMENAGEMENT ECOLE DE MUSIQUE M A P C MENUISERIE ARTISANALE	68 627,74 68 627,74 68 627,74
18MERLLOT	1	TIE1600251	MAT MERLER MAT MERLERAUT-VRD-RESEAUX-ACCESSIBILIT LAWSON MICKAEL TERRASSEMENT	239 503,20 239 503,20 239 503,20
18MERLLOT	1	TIE1801811	MATERIELLE MATERIELLE MERLERAUT MACONNERIE SAGIR SAS	323 365,20 323 365,20 323 365,20
18MERLLOT	1	TIE1801810	MAT MERLER MAT MERLERAUT RAVALEMENT GUNDUZ SARL ET FILS	14 489,17 14 489,17 14 489,17
18MERLLOT	1	TIE1801809	MAT MERLER MAT MERLERAUT MENUIS EXTERIEURES S.M.A. SARL	79 452,00 79 452,00 79 452,00
18MERLLOT	1	TIE1801809	MAT MERLER MAT MERLERAUT-MENUISERIES INTERIEURES S.M.A. SARL	56 040,00 56 040,00 56 040,00

Marché	Lot	Tiers	Libellé	Montant
18MERLLOT	1	TIE1801914	MAT MERLER MAT MERLERAULT_CLOISONS SECHES-ISOLATI MFI SARL	114 529,25 114 529,25 114 529,25
18MERLLOT	1	TIE1801914	MAT MERLER MAT MERLERAULT_FAUX PLAFONDS MFI SARL	20 904,48 20 904,48 20 904,48
18MERLOT1	1	TIE1801915	MAT MERLER MAT MERLERAULT-ELECTRICITE POULLAIN SEPI SA	122 825,42 122 825,42 122 825,42
18MERLOT1	1	TIE1801916	MAT MERLER MAT MERLERAULT-CARRELAGE-FAIENCE SCHMITT SARL	72 182,75 72 182,75 72 182,75
18MERLOT1	1	TIE1801917	MAT MERLER MAT MERLERAULT-PEINTURES GOUIN MICHEL SAS	48 035,59 48 035,59 48 035,59
18MERLOT1	1	TIE1801918	MAT MERLER MAT MERLERAULT-REVETEMENTS DE SOLS MM-KL/MICHEL MARIE	35 463,56 35 463,56 35 463,56
18MERLOT1	1	TIE1801913	MAT MERLER MAT MERLERAULT-CLOTURES ET PORTAILS PAYSAGES JULIEN ET LEGAULT	21 515,70 21 515,70 21 515,70
18MERLVOI	1	TIE1700490	VOIRIE 201 VOIRIE 2018 EX CDC LE MERLERAULT COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE	278 652,28 278 652,28 278 652,28
18PEINMUSI	1	TIE0800249	AMENAGEMENT AMENAGEMENT ECOLE DE MUSIQUE DURAND SAS	6 559,72 6 559,72 6 559,72
18PLOMMUS	1	TIE1801417	AMENAGEMENT AMENAGEMENT ECOLE DE MUSIQUE BLOYET PATRICK	11 935,20 11 935,20 11 935,20
18PSALLO1	1	TIE1801538	PSLA VIMOU PSLA VIMOUTIERS-SIGNALETIQUE SIGMA SYSTEMS	6 061,70 6 061,70 6 061,70
18PSLALOT	1	TIE1700490	PSLA VIMOU PSLA VIMOUTIERS-VOIRIE-RESEAUX-ESP VERTS COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE	310 445,10 310 445,10 310 445,10
18PSLALOT	1	TIE0500102	PSLA VIMOU PSLA VIMOUTIERS-GROS OEUVRE MARTIN CONSTRUCTIONS	294 458,87 294 458,87 294 458,87

Marché	Lot	Tiers	Libellé	Montant
18PSLALOT	1	TIE1801526	PSLA VIMOU PSLA VIMOUTIERS CHARPENTE-OSSATURE BOIS MICARD SAS	179 664,12 179 664,12 179 664,12
18PSLALOT	1	TIE1801526	PSLA VIM L PSLA VIM LOT COUVERTURE-BARDAGE MICARD SAS	178 621,51 178 621,51 178 621,51
18PSLALOT	1	TIE1700690	PSLA VIM L PSLA VIM LOT MENUISERIES EXTERIEURES SPBM MIROITERIE DE L'ORNE	143 412,00 143 412,00 143 412,00
18PSLALOT	1	TIE1801540	PSLA VIMOU PSLA VIMOUT-CLOISONS-DOUBLAGE-ISOLATION DOS SANTOS SARL	158 247,65 158 247,65 158 247,65
18PSLALOT	1	TIE1801539	PSLA VIMOU PSLA VIMOUTIERS-MENUISERIES INTERIEURES SEEL LAUGELOIS	46 924,68 46 924,68 46 924,68
18PSLALOT	1	TIE0800249	PSLA VIM L PSLA VIM LOT PEINTURE DURAND SAS	44 000,56 44 000,56 44 000,56
18PSLALOT	1	TIE1801529	PSLA VIM L PSLA VIM LOT REVETEMENTS SOLS SOUPLES REVNOR SARL	27 517,80 27 517,80 27 517,80
18PSLALO1	1	TIE1801529	PSLA VIM L PSLA VIM LOT SOLS SCELLES - FAIENCE REVNOR SARL	42 982,80 42 982,80 42 982,80
18PSLALO1	1	TIE0500089	PSLA VIMOU PSLA VIMOUTIERS-SERRURERIE VERSERON S.A.S	75 748,80 75 748,80 75 748,80
18PSLALO1	1	TIE1801536	PSLA VIMOU PSLA VIMOUTIERS-ELECTRICITE INSTAL ELEC	113 100,00 113 100,00 113 100,00
18PSLALO1	1	TIE0600100	PSLA VIMOU PSLA VIMOUTIERS-PLOMBERIE-CHAUFFAGE VIMATHERMIQUE/ELAIRGIE	155 909,09 155 909,09 155 909,09
18SOLMUSI	1	TIE0800249	AMENAGEMENT AMENAGEMENT ECOLE DE MUSIQUE DURAND SAS	4 488,01 4 488,01 4 488,01
18SPSMUSI	1	TIE1700044	CONTRAT SP CONTRAT SPS ECOLE MUSIQUE BUREAU VERITAS	2 234,40 2 234,40 2 234,40

Marché	Lot	Tiers	Libellé	Montant
18SPSPSLA	1	TIE1801294	CONTRAT SP CONTRAT SPS PSLA VIMOUTIERS SOCOTEC CONSTRUCTION ALENCON	2 822,40 2 822,40 2 822,40
18ZALAUCL	1	TIE1801913	ZA LAUNAY- ZA LAUNAY-CLOTURE-PLANTATIONS-BACHAGE PAYSAGES JULIEN ET LEGAULT	12 174,67 12 174,67 12 174,67
19AIVTABAT	1	TIE1900121	RENOVAT CH RENOVAT CHAINE ABATTAGE ABATTOIR VOLAIL AIVT SARL	168 000,00 168 000,00 168 000,00
19VOIRIEBC	1	TIE1300007	2019 MARCH 2019 MARCHÉ VOIRIE A BONS DE COMMANDE COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE	0,00 0,00 0,00
2018GACEV	1	TIE1700490	2018 PROGR 2018 PROGRAMME VOIRIE CDC GACE COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE	277 687,56 277 687,56 277 687,56
2019MOECH	1	TIE1500233	2019 MO AM 2019 MO AMGT BOURG ECHAUFFOUR INGENIERIE 61	25 725,96 25 725,96 25 725,96
81MOMUSIQ	1	TIE1500227	81 ECOLE M 81 ECOLE MUSIQUE CONTRAT MO BOUNAB K.	13 200,00 13 200,00 13 200,00

^

12- BILAN ACQUISITION ET CESSION 2019

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Où, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.224-1 – Alinéa 3

Vu le Code de l'urbanisme et notamment l'article L.300-1

Vu l'avis favorable de la commission des finances

■ **prend acte** des acquisitions et cessions réalisées par la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault pour l'année 2019.

13- INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – ABATTOIR DE VOLAILLES

Par arrêté en date du 6 février 2020, Madame la Présidente a signé le marché de maîtrise d'œuvre avec l'entreprise CECIA de Poitiers, aux conditions ci-après :

Article 1 – Objet :

L'offre de l'entreprise CECIA SAS –sise 4 Rue Albin Haller à Poitiers (86) pour la maîtrise d'œuvre de la construction d'un nouvel abattoir de volailles à Gacé sur les terrains viabilisés de la zone d'activités de Launay sise sur la commune de Croisilles est retenue.

Le montant de l'offre est de :

	HT	TTC
• Etude pré-opérationnelle	10 000.00 €	12 000.00 €
• Mission de maîtrise d'œuvre	92 500.00 €	111 000.00 €
	102 500.00 €	123 000.00 €

14- DEBAT ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Où, l'exposé de Madame la Présidente :

« En vertu de l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat doit avoir lieu sur les orientations budgétaires générales du budget dans les collectivités qui comporte une commune de plus de 3 500 habitants ».

Ce débat qui n'a pas de caractère décisionnel, est un élément essentiel de la vie d'une collectivité locale. Il doit permettre à l'assemblée délibérante d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif. A cette occasion, sont définies :

- sa politique d'investissement pour les mois à venir
- sa stratégie financière

Cette première étape du cycle budgétaire est également un élément de la communication sur la situation financière de la collectivité.

Une délibération sur le budget non précédée de ce débat serait entachée d'illégalité et peut entraîner l'annulation de ce dernier. Pour les exercices précédents, aucune condition de forme n'était fixée par la loi, le législateur laissant à l'assemblée le soin d'organiser les modalités de ce débat.

La loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour l'année 2018 à 2022 contient de nouvelles règles concernant le débat d'orientation budgétaire (DOB)

Titre 1- Chapitre II – Article 13

« A l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales présente ses objectifs concernant :

1° l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimée en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement

2° l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette. Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et les budgets annexes

Le rapport comporte également des informations concernant la structure des effectifs, les éléments de rémunération concernant la rémunération tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature, la durée effective du travail.

1- Les principales dispositions concernant les collectivités locales

Dans un contexte de stabilité des dotations de l'Etat, le Projet de Loi de Finances pour 2020 prévoit plusieurs réformes.

▣ La suppression de la taxe d'habitation et ses conséquences

- Les contribuables seront impactés de 2020 à 2023
- Pour les communes, les règles de lien et de plafonnement des taux d'imposition seront aménagées
- La part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée aux communes
- Des mesures de compensation de pertes de recettes des EPCI sont mises en place
- Les compensations se détermineront de la façon suivante
 - Pour les bénéficiaires depuis 2018 (80%) du dégrèvement de TH, il sera fait référence au taux de 2019 et non 2017. Il sera gelé ensuite en 2020
 - Pour les contribuables non bénéficiaires (20%), les valeurs locatives seront revalorisées de +0.9% au lieu de 1.2% de revalorisation de l'IPCH (Indice des Prix à la Consommation Harmonisé)
Les taux et les montants des abattements seront gelés
 - Instauration d'un ticket modérateur supporté pour moitié (50 M€) par les communes et les EPCI, et qui sera prélevé sur les douzièmes
 - Suppression des exonérations catégorielles devenues inutiles
 - La taxe d'habitation sur les résidences principales sera définitivement supprimée en 2023. Elle sera maintenue pour les résidences secondaires
 - Le vote des taux d'imposition des taxes directes conduit :
 - ▣ En 2020, 21 et 22, le taux de la TH est gelé au niveau de 2019
 - ▣ En 2023, devra être voté le taux de TH des résidences secondaires (THRS)
 - Les règles de lien entre les taux évoluent également
 - ▣ Le taux de la TFPB devient le taux de référence en 2021
Il remplace le taux de TH pour la variation du taux de CFE
En 2023, viendra s'ajouter le taux THRS ;
La taxe du foncier Bati va avoir un rôle pivot, où il conviendra de tenir compte de plusieurs éléments :
 - * La moitié du produit de TFPB est acquittée par des non-électeurs
 - * Depuis la décentralisation, la croissance du TFPB a été 2 fois plus rapide que les autres taux
- * Le système d'exonération de la TFPB sur les constructions neuves évolue également
 - Pour les locaux d'habitation, l'exonération pourra être modulée
 - Pour les locaux professionnels, l'exonération de 2 ans est maintenue mais limitée à 40% de la base imposable

Elle ne s'applique pas à la part de TFPB perçue au profit des EPCI

- En 2021. La réforme aura pour effet pour les EPCI à fiscalité propre de substituer la TH, par une fraction de la TVA à hauteur de 7.2 Md€
- Pour des raisons techniques de gestion, et à l'effet de neutraliser le transfert des cotisations des contribuables, le pouvoir de délibération des communes en matière d'abattement et d'exonération du TFPB est suspendu.
- Pour les communes, est mis en place un coefficient correcteur
- Pour les EPCI à fiscalité propre, est donc affecté une partie de la TVA calculée
 - 1- Au numérateur de la somme

- a- La TH sur la résidence principale résultant du produit de la base d'imposition 2020 par le taux intercommunal 2017
 - b- De la moyenne annuelle du produit des rôles supplémentaires de TH sur la résidence principale émis en 2018, 2019 et 2020
- 2- Et au dénominateur du produit net de TVA encaissé en 2020
Si la fraction de TVA est inférieure à la somme des recettes, est mis en place un système de garantie de ressources.

▣ les dotations d'intercommunalité

- Nous allons assister à une redistribution des concours de l'Etat, au niveau interne des enveloppes et le même raisonnement est maintenu pour la DGF, les enveloppes étant fermées
- L'incitation financière en faveur des communes nouvelles est maintenue
 - ▣ Dotation d'amorçage pendant 3 ans de 6€ par habitant
- Rénovation du mécanisme de la DGF territoriale

Dans un délai de 2 mois, à compter de la communication des montants de DGF, l'organe délibérant de l'EPCI pourra proposer aux communes membres

 - ▣ Une mise en commun de tout ou partie des attributions
 - ▣ L'enveloppe pourra être répartie intégralement entre les communes à partir de critère de ressources et de charges librement choisis dans un objectif de solidarité et de cohésion du territoire
 - ▣ La proposition devra être adoptée à la majorité des suffrages exprimés
 - ▣ Les conseils municipaux auront 2 mois pour approuver la proposition, à défaut elle est supposée être rejetée. L'unanimité des communes est nécessaire pour la mise en œuvre de la proposition
 - ▣ L'ampleur de la redistribution est cependant limitée puisque le montant initial et final ne peut être supérieur à 1% des recettes réelles de fonctionnement de la commune n-1.
- La dotation d'intercommunalité est ajustée :
 - ▣ Ne bénéficient pas du complément, si le potentiel fiscal de la cdc est supérieur au double du potentiel fiscal par habitant moyen des EPCI de la même catégorie
 - ▣ Les redevances d'assainissement sont intégrées dans le calcul du CIF
 - ▣ Le FPIC est maintenu
- Les transferts financiers entre EPCI et communes sont de plusieurs types :
 - ▣ La Dotation de solidarité communautaire : elle est facultative pour les DSC. Les critères de répartition doivent respecter la règle suivante : 50% de la DSC doit être répartie en fonction du potentiel financier et du revenu par habitant des communes, et de critères pondérés de la population
 - ▣ Le Pacte financier : il est obligatoire pour les EPCI à FPU signataires d'un contrat de ville. Il doit pouvoir être proposé dans l'année d'installation du conseil communautaire
- L'automatisation de la mise en œuvre du FCTVA est décalée d'un an. L'assiette d'éligibilité est étendue aux dépenses de fonctionnement d'entretien des réseaux à compter de janvier 2020
- Le montant de la DETR 2020 de chaque département est stabilisé au niveau de 2019.

▣ Le contexte local

• **Evolution du périmètre**

La population Insee est de :	15 406 habitants
La population DGF :	16 879 habitants
Plusieurs communes sont en cours de recensement.	
La superficie du territoire :	531.85 Km ²
La densité est de :	28,83 Habts/Km ²
Situation du CIF 2017 :	0,744794
CIF moyen de la catégorie :	0,3566669
Situation du CIF 2018 :	0,564
Situation du CIF 2019 :	0,704

Fiche d'information FPIC 2019 (Métropole + DOM) : données nécessaires au calcul de la répartition de droit commun et au calcul des répartitions dérogatoires du FPIC

Exercice	2019	Département	61
Ensemble Intercommunal : 200069458 CC DES VALLEES D AUGE ET DU MERLERAULT			
Données de référence			
PFA/hab moyen	628,99	PFA/hab moyen DOM	450,04
Rev/hab moyen France	14 707,05	EFA moyen France	1,127849
Rev/hab moyen Métropole	14 842,79	Rang du dernier éligible Métropole	747
Rev/hab moyen DOM	10 045,75	Rang du dernier éligible DOM	10
Données relatives à l'ensemble intercommunal (EI)			
Population INSEE	15 406		
Population DGF	16 879		
Population DGF pondérée	20 139		
PFA	11 775 790		
PFA par habitant de l'EI	584,73		
Potentiel fiscal/hab moyen des communes de l'EI	580,13		
Potentiel financier/hab moyen des communes de l'EI	711,04		
Revenu/hab moyen de l'EI	11 345,29		
Effort fiscal agrégé (EFA)	1,108417		
Indice synthétique de prélèvement de l'EI	0,000000		
Indice synthétique de reversement de l'EI	1,196663		
Rang de l'EI	240		
CIF	0,704033		

I - INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A
Informations statistiques		Valeurs	
Population totale (colonne h du recensement INSEE)			15 406
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)			
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :			
.....			
.....			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	(population DGF)	financier par habitant de la strate
Informations financières - ratios (2)		Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	558,86	
2	Produit des impositions directes/population	458,02	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	642,31	
4	Dépenses d'équipement brut/population	244,02	
5	Encours de dette/population	11323662,03	735,02
6	DGF/population		63,86
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		40,40%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		99,60%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		37,99%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		1,14

Si l'on déduit de ce montant, les recettes provenant des loyers, activités pour le compte des quelles la cdc a réalisé des emprunts pour les financer nous serions en dessous de 1.

- Etat de la dette (tous budgets confondus)
La gestion directe des ordures ménagères entraine la reprise de plusieurs emprunts gérés précédemment par les anciens syndicats : SMRTOM et SICDOM. Les annuités étaient payées précédemment par le biais des participations syndicales

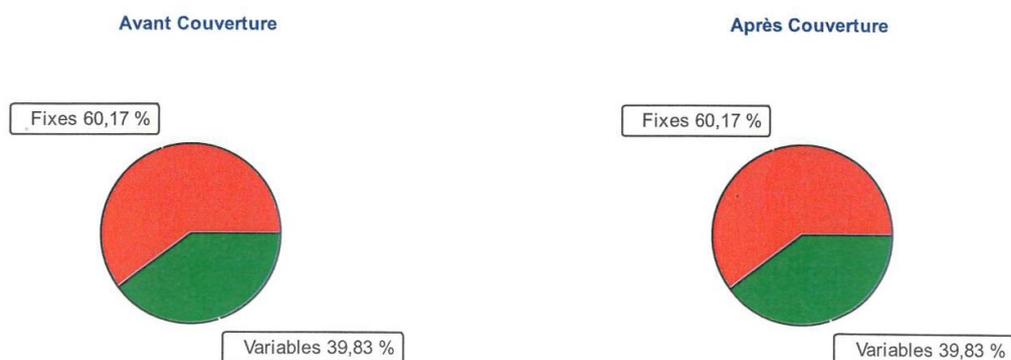
	Au 31 Décembre 2019	Au 1 janvier 2020 exclu	Au 31 Décembre 2020
Encours Dette Globale	11 515 317,96	11 515 317,96	10 307 549,56
Durée Résiduelle Moyenne	11 ans, 11 mois, 12 jours	11 ans, 11 mois, 12 jours	11 ans, 4 mois, 23 jours
Durée de Vie Moyenne	6 ans, 7 mois, 4 jours	6 ans, 7 mois, 4 jours	6 ans, 3 mois, 20 jours
Duration	6 ans, 2 mois, 13 jours	6 ans, 2 mois, 13 jours	5 ans, 11 mois, 10 jours
Disponible sur Crédits Revolving	0,00	0,00	0,00
Disponible sur Phase de Mobilisation	0,00	0,00	0,00
Disponible sur Lignes de Trésorerie	0,00	0,00	0,00
Encours Couvert	0,00	0,00	0,00
Taux Moyen Avant Couverture	2,412 %	2,329 %	2,329 %
Taux Moyen Après Couverture	2,412 %	2,329 %	2,329 %
Taux Actuariel Moyen Avant Couverture	1,969 %	1,969 %	1,996 %
Taux Actuariel Moyen Après Couverture	1,969 %	1,969 %	1,996 %

Rappel de la situation 2019

Votre Situation au 01/01/2019 exclu			
	Au 31 Décembre 2018	Au 1 janvier 2019 exclu	Au 31 Décembre 2019
Encours Dette Globale	10 256 937,1700	10 256 937,1700	10 796 819,6900
Durée Résiduelle Moyenne	11 ans, 4 mois, 11 jours	11 ans, 4 mois, 11 jours	12 ans, 1 mois, 9 jours
Durée de Vie Moyenne	8 ans, 3 mois, 8 jours	8 ans, 3 mois, 8 jours	6 ans, 10 mois, 4 jours
Duration	6 ans, 10 mois, 7 jours	6 ans, 10 mois, 7 jours	6 ans, 3 mois, 23 jours

- **Structure de l'encours par type de Taux**

Structure de l'Encours par Type de Taux au 01/01/2020 exclu



Stock au 1 janvier 2020 exclu	Taux Fixes	Taux Variables	Taux Structurés	Total
Encours Avant Couverture	6 929 183,00	4 586 134,96	0,00	11 515 317,96
Pourcentage Global	60,17 %	39,83 %	0,00 %	100,00 %
Encours Après Couverture	6 929 183,00	4 586 134,96	0,00	11 515 317,96
Pourcentage Global	60,17 %	39,83 %	0,00 %	100,00 %
Nombre d'emprunts	37	11	0	48
Vie Moyenne Résiduelle	5 ans, 1 mois, 16 j.	8 ans, 9 mois, 21 j.	-	6 ans, 7 mois, 4 j.
T. Moy. Avant Couverture	3,185 %	1,070 %		2,329 %
T. Moy. Après Couverture	3,185 %	1,070 %		2,329 %

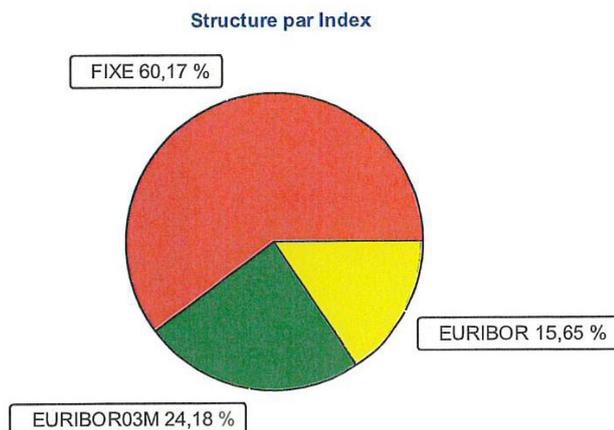
Prêteurs	Libellé	Au 31 Décembre 2019	Au 1 janvier 2020 exclu	Variations
440577.66	DEXIA CREDIT LOCAL	63 427,11	63 427,11	0,00
TIE0900231	CREDIT AGRICOLE DU SAP	66 309,65	66 309,65	0,00
TIE1100237	CREDIT AGRICOLE DE NORMANDIE AGENCE DE VIMOUTIERS	3 210 997,92	3 210 997,92	0,00
TIE1100264	Mutualié Sociale Agricole de l'Orne	10 807,39	10 807,39	0,00
TIE1700011	CREDIT MUTUEL DE MAINE-ANJOU ET BASSE-NORMANDIE	905 386,80	905 386,80	0,00
TIE1700057	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	277 990,28	277 990,28	0,00
TIE1700646	CREDIT AGRICOLE DU MERLERAULT	69 381,13	69 381,13	0,00
TIE1700647	CCIB-EXBFI CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE	3 845 801,02	3 845 801,02	0,00
TIE1700648	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE AGENCE DE GACE	1 039 924,71	1 039 924,71	0,00
TIE1700649	CREDIT AGRICOLE SAINTE GAUBURGE	311 863,97	311 863,97	0,00
TIE1700650	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT-EX DEXIA	1 713 427,98	1 713 427,98	0,00
		11 515 317,96	11 515 317,96	0,00

Aujourd'hui, l'Euribor 3 mois continue à être à un niveau de taux très bas.
Il conviendrait cependant de se prémunir d'une augmentation des taux. (tensions internationales)

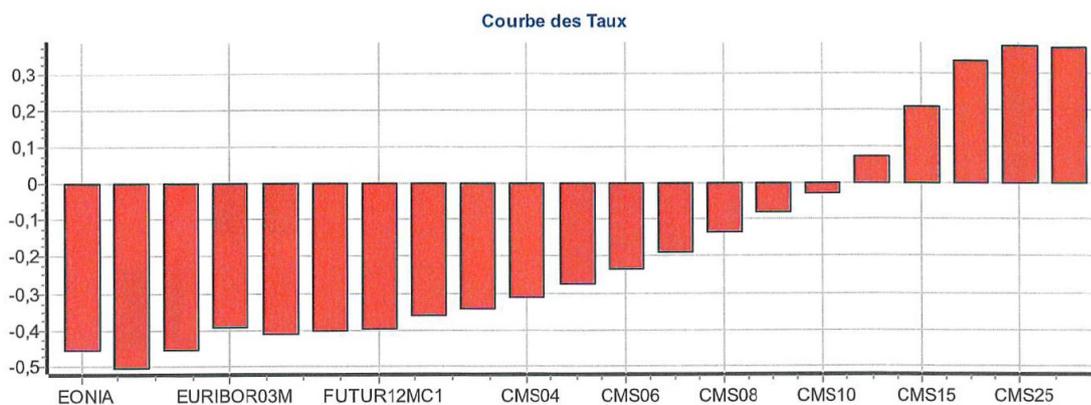
- La structure de l'encours entre tous les budgets

Budgets	Libellé	Au 31 Décembre 2019	Au 1 janvier 2020 exclu	Variations	Durée de Vie Moyenne Résiduelle au 1 janvier 2020	Taux Moyen (Avant Couverture) au 1 janvier 2020	Taux Moyen (Après Couverture) au 1 janvier 2020
CALN	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LISIEUX NORMANDIE	49 663,37	49 663,37	0,00	4 ans, 3 mois, 24 j.	0,558 %	0,558 %
CDC	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - BUDGET PRINCIPAL	10 838 226,27	10 838 226,27	0,00	6 ans, 9 mois, 15 j.	2,305 %	2,305 %
CDC2	CDC DE LA VALLEE DE LA HAUTE SARTHE	36 212,93	36 212,93	0,00	1 an, 10 mois, 11 j.	5,017 %	5,017 %
CDC3	CDC DES SOURCES DE L'ORNE	36 212,93	36 212,93	0,00	1 an, 10 mois, 11 j.	5,017 %	5,017 %
CDCOM	BUDGET ANNEXE DES ORDURES MENAGARES	363 346,53	363 346,53	0,00	3 ans, 11 mois, 16 j.	2,544 %	2,544 %
EAUMERLERAULT	BUDGET ANNEXE EAU DU MERLERAULT	0,00	0,00	0,00	-	-	-
ZABEAUMONT	BUDGET ANNEXE ZA DE BEAUMONT	191 655,93	191 655,93	0,00	2 ans, 9 mois, 3 j.	2,685 %	2,685 %
		11 515 317,96	11 515 317,96	0,00			

- La structure de l'encours par index

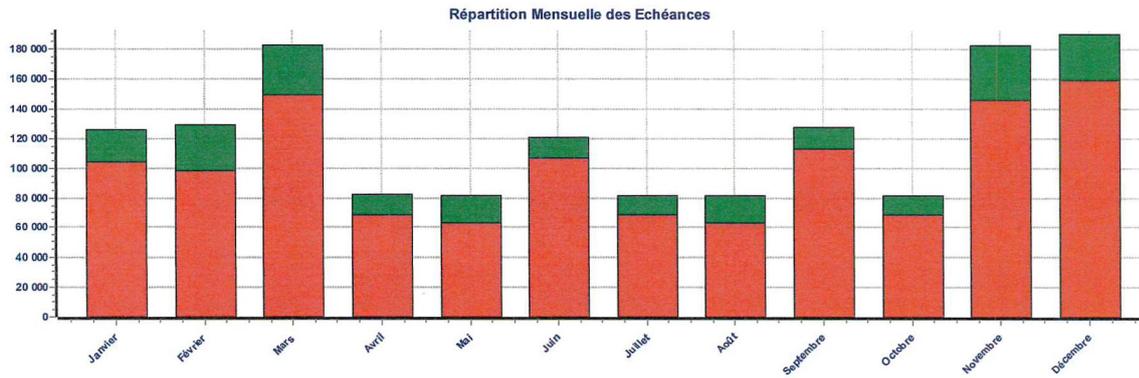


Situation du Marché au 01/02/2020

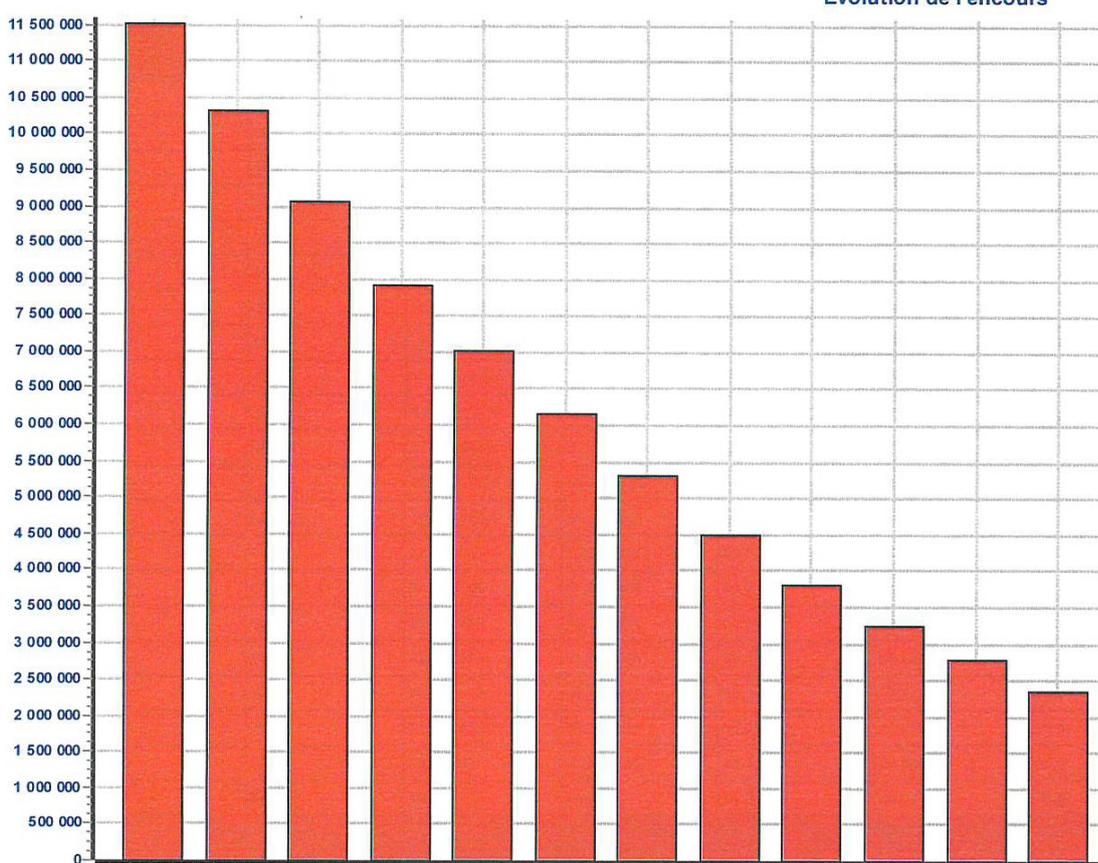
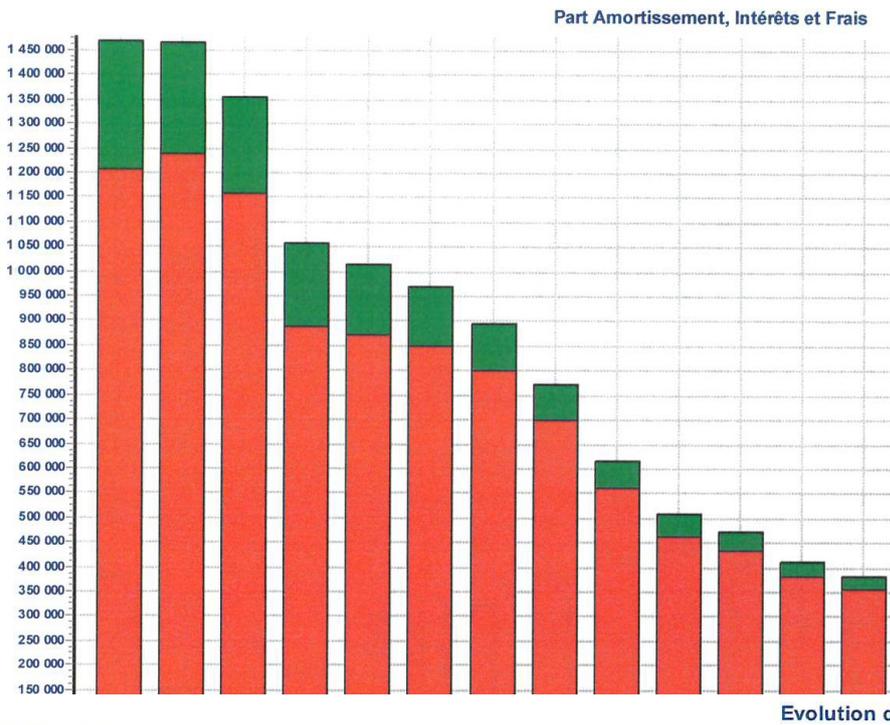


Index	Dernière Valeur	Variation
EONIA	-0,4540	-0,0080
EURIBOR01M	-0,4540	-0,0160
EURIBOR03M	-0,3930	-0,0100
CMS02	-0,3620	-0,0640
CMS05	-0,2750	-0,1460
CMS10	-0,0270	-0,2140
CMS20	0,3370	-0,2390
CMS30	0,3730	-0,2350

- *La répartition mensuelle des échéances*



- *La projection de la dette*
 - α *Evolution de la part amortissement, intérêts*



▣ Le tableau prévisionnel des échéances

Tableau Prévisionnel								
Emprunts								
Exercice	Encours Début	Tirage	Amortis.	Remb. avec Flux	Remb. sans Flux	Intérêts	Frais	Annuité
2020	11 515 317,96	0,00	1 207 768,42	0,00	0,00	261 204,83	0,00	1 468 973,25
2021	10 307 549,56	0,00	1 237 670,52	0,00	0,00	228 158,38	0,00	1 465 828,90
2022	9 069 879,04	0,00	1 157 130,18	0,00	0,00	197 102,24	0,00	1 354 232,42
2023	7 912 748,86	0,00	888 131,76	0,00	0,00	167 843,08	0,00	1 055 974,84
2024	7 024 617,10	0,00	872 662,98	0,00	0,00	141 838,93	0,00	1 014 501,91
2025	6 151 954,12	0,00	851 054,15	0,00	0,00	117 573,59	0,00	968 627,74
2026	5 300 899,97	0,00	800 880,33	0,00	0,00	93 956,72	0,00	894 837,05
2027	4 500 019,64	0,00	699 916,33	0,00	0,00	73 141,57	0,00	773 057,90
2028	3 800 103,31	0,00	560 898,94	0,00	0,00	56 566,05	0,00	617 464,99
2029	3 239 204,37	0,00	463 818,39	0,00	0,00	46 052,39	0,00	509 870,78
2030	2 775 385,98	0,00	435 242,69	0,00	0,00	37 347,07	0,00	472 589,76
2031	2 340 143,29	0,00	382 522,09	0,00	0,00	30 662,11	0,00	413 184,20
2032	1 957 621,20	0,00	357 817,43	0,00	0,00	24 569,15	0,00	382 386,58
2033	1 599 803,77	0,00	327 524,53	0,00	0,00	19 441,74	0,00	346 966,27
2034	1 272 279,24	0,00	274 335,12	0,00	0,00	14 156,74	0,00	288 491,86
2035	997 944,12	0,00	263 712,22	0,00	0,00	9 380,15	0,00	273 092,37
2036	734 231,90	0,00	147 085,09	0,00	0,00	4 780,63	0,00	151 865,72
2037	587 146,81	0,00	115 030,89	0,00	0,00	2 773,89	0,00	117 804,78
2038	472 115,92	0,00	116 340,75	0,00	0,00	1 463,23	0,00	117 803,98
2039	355 775,17	0,00	346 971,14	0,00	0,00	333,60	0,00	347 304,74
2040	8 804,03	0,00	8 804,03	0,00	0,00	30,41	0,00	8 834,44
		0,00	11 515 317,98	0,00	0,00	1 528 376,50	0,00	13 043 694,48

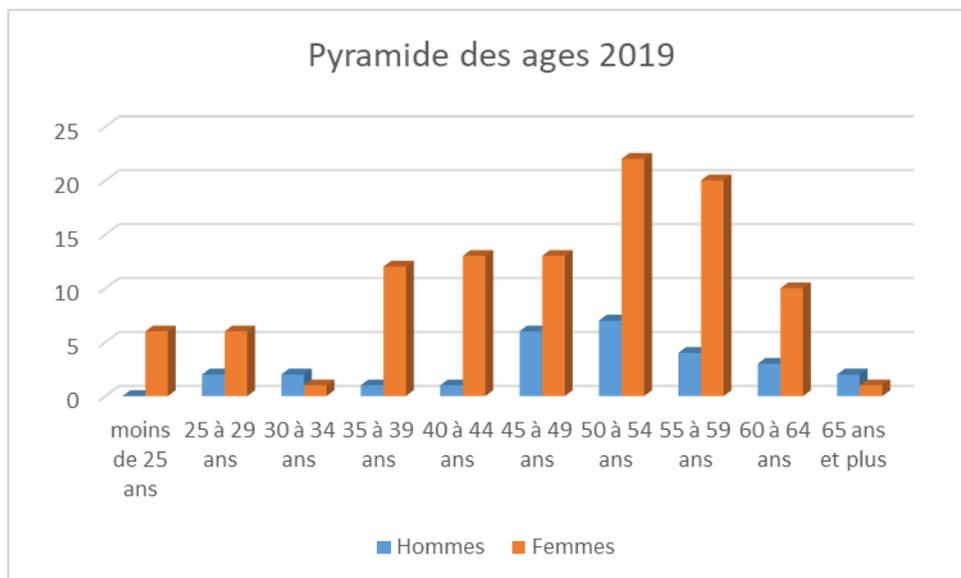
• Répartition selon la charte de Gislser

Répartition charte Gissler Avant Couverture

		1 - Indices en euros	2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	3 - Ecart d'indices zone euro	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	5 - Ecart d'indices hors zone euro	6 - Autres indices
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de Produits	48	0	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	11 515 317,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat du personnel 2020

Tranches d'âge	Hommes	Femmes
moins de 25	0	6
25 à 29 ans	2	6
30 à 34 ans	2	1
35 à 39 ans	1	12
40 à 44 ans	1	13
45 à 49 ans	6	13
50 à 54 ans	7	22
55 à 59 ans	4	20
60 à 64 ans	3	10
65 ans et plus	2	1
Total	28	104
		132



	Hommes	Femmes
Pôle actions éducatives jeunesse		
Animation	2	13
Petite enfance		1
Scolaire (Ecole/Entretien/Restauration)		61
Pôle développement culturel		
Médiathèque	3	3
Ecole de musique	5	5
Musée		1
Pôle économique		
Economie		1
Pôle moyens et ressources		
Accueil/secrétariat général		2
Direction		1
Finances		2
Hygiène des locaux	1	
MSPA		2
Office de tourisme	1	1
RH		1,5
secrétaire de mairie		7
Pôle technique environnement		
Services techniques	14	
Spanc		1,5
Urbanisme		1,5
Catégorie ABC		
Cat A	2	3
Cat B	5	15
Cat C	20	87
		132

2019 a vu le recrutement de plusieurs agents importants pour l'organisation de la communauté de communes

- Nous n'avons pas pu recruter comme souhaité un technicien expérimenté en voirie apte à suivre et écrire les marchés de voirie. A défaut, il a embauché un agent technique qui permet au DST de se libérer de certaines tâches
- Un agent économique dédié à notre territoire, depuis le mois de septembre

- *Un informaticien, en charge du réseau informatique, de la téléphonie, de la sécurité (portail, suivi des ouvertures automatisées – badges), du suivi de l'ensemble du parc informatique des écoles, des services administratifs et techniques, du suivi des logiciels métiers, (paie, compta, facturation, suivi des interventions),*
- *Hypothèse de travail du DOB pour 2020 sont les suivantes :*
 - *Renforcement services techniques avec le recrutement d'un agent technique pour l'entretien des bâtiments intercommunaux*
 - *Création Services civiques, OT -*
 - *Expectative quant au retour ou pas d'agents en disponibilité*
 - *Le RIFSSEP a été mis en place en septembre 2018*
 - *Harmonisation qui se continue, notamment pour les agents d'animation. Les écarts de rémunération seront à la fin de l'année comblés*
 - *Les autres filières sont examinées au cas par cas, en fonction de la manière de servir*
- *Incidence des revalorisations de carrière et du PPCR*
- *Intégration des agents pour la compétence ordures ménagères : 2 administratifs, 2 agents techniques faisant les remplacements des gardiens de déchetterie en charge de l'entretien du parc des containers, 5 gardiens de déchetterie*
- *Finalisation de l'intégration de la compétence MJC sur Vimoutiers. La cdcVAM est actuellement confrontée à des difficultés de recrutement pour remplacer des agents absents*
- *Augmentation du temps de travail du RAMII*
- *Recrutement d'un urbaniste instructeur afin de conforter le service actuel (PLUI des 46 communes à construire), le service instruction est mutualisé sur le budget général*
- *La mise en service du PSLA de Vimoutiers et création du poste d'agent d'entretien.*
- *Il conviendrait sans doute de provisionner le renforcement des services comptables dont la charge de travail avec la dématérialisation, l'augmentation du nombre de compétences, est en nette augmentation. En outre, dans quelques mois, le soutien apporté par la DGFIP dans le suivi des opérations comptables va disparaître et il serait souhaitable d'avoir en interne les agents compétents.*

▣ Projection financière de la section de fonctionnement

2019					
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévu 2019	Réalisé 2019
Chap Libellé					
011 Charges à caractère général	1 917 200,71	1 442 239,14	1 612 614,36	1 637 683,60	1 627 762,42
012 Charges de personnel	3 023 093,41	3 350 951,87	3 368 295,60	3 652 210,21	3 478 066,87
05 Autres charges de gestion courante	1 923 862,89 816 492,00	1 238 822,56	1 336 973,08	1 369 692,60	1 414 856,85
014 Atténuations de produits	1 609 617,00	1 877 639,21	1 844 853,21	1 720 085,60	1 787 725,35
06 Charges financières	366 636,35	303 822,54	273 426,56	315 600,00	302 207,11
07 Charges exceptionnelles	37 117,24	11 954,35	3 468,77	116 161,70	39 183,11
0426 Dotations aux amortissements	308 423,69	395 117,75	508 251,71	649 805,16	549 083,41
675- Valeur du bien	126 285,69	-	133 627,00	-	-
676- Différence +	-	-	-	-	-
739 Reversement sur écarts	-	-	-	-	-
022 Dépenses imprévues	-	-	-	74 069,79	-
023 Virement à la C d'investissement	-	-	-	1 648 838,76	-
Capital des emprunts	-	-	-	-	-
09 D.A.C.P.	-	-	-	10 000,00	-
TOTAL DEPENSES	7 374 840,38	8 620 617,42	9 081 490,29	11 409 518,61	9 158 885,12

2020			
Projection	Depenses nouvelles	Ordures ménagères	Proposition 2019
1 660 318	3 635	-	1 668 953
3 530 238	13 000 30 000 35 000 35 000 16 075 50 000 71 645 105 688	475 000	4 255 958
1 415 000	25 000	-	1 460 000
1 845 000	100 688 41 755	-	1 728 312
256 328	25 000	13 116	284 444
120 000	-	-	120 000
570 639	-	-	570 639
693 582	-	-	693 582
10 000	-	-	10 000
10 201 105	262 600	488 116	10 845 133

Moulin à vent
Incidence PPCR
Agent technique supplémentaire
Revalorisation indiciaire
Postes remplacement
RAMIF
Urbanisme- instructeur
Postes à conforter.com, eco, accueil
M/C Vainouiers
sdia + syndicat
Subventions exceptionnelles
Compensation Vint
Urba + Teu + *Benard*
Provision

Capital emprunts	1 169 486
Amortissement ex emprunts	-
Amort dépenses	1 169 486
Amort subv*	570 639
Solde	94 735

2019					
Chap Libellé	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévu 2019	Réalisé 2019
013 Atténuations de charges	98 607,15	97 999,70	51 348,15	55 000,00	42 493,99
70 Produits des services	497 306,48	641 435,00	598 012,91	631 325,00	605 410,28
73 Impôts et taxes	7 173 602,28	7 273 917,00	7 541 189,25	7 478 612,60	7 537 122,34
74 Dotations et participations	1 082 805,24	1 589 470,00	1 526 968,25	1 389 997,00	1 455 904,07
75 Autres produits de gestion courante	403 923,48	402 600,00	338 901,58	247 278,00	238 028,72
76 Produits financiers	2,36	-	-	-	-
042 71 Travaux en régie	52 703,03	104 178,00	100 738,08	293 675,91	286 646,67
042 72 Amortissement subvention équipement	60 309,18	-	95 044,51	-	-
042 73 Cession	70 285,69	-	-	-	-
77 Produits exceptionnels	68 424,15	8 000,00	74 241,47	15 000,00	16 042,01
775- Vente atelier	50 000,00	-	131 968,11	-	-
7761- Différences sur réalisations	-	-	21 658,89	-	-
78 Recettes sur amortissements	450 102,27	-	-	-	-
79 Transfert de charges	-	-	-	-	-
002 Résultat de fonctionnement	2 044 354,50	1 571 421,58	-	1 464 545,70	-
TOTAL RECETTES	12 678 666,51	11 768 471,72	10 460 094,12	11 579 863,61	10 181 647,08
RÉSULTAT brut	-6 697 581,13	-1 197 945,70	-1 378 603,83	-1 022 761,95	-1 988 838,04
Atténuations résultat	2 227 819,03	-	-	-	-
Résultat net	-4 469 762,10	-1 197 945,70	-1 378 603,83	-1 022 761,95	-1 988 838,04

Projection	Recettes nouvelles	Proposition 2019
50 000	-	50 000
617 518	475 000 13 116	1 092 518 13 116
7 537 122	-	7 537 122
1 455 905	15 000 19 513	1 470 905 19 513
223 851	15 000 43 610	238 851 43 610
100 000	-	100 000
100 000	-	100 000
94 735	-	94 735
10 000	-	10 000
1 160 887	79 788	1 240 675
11 150 019	172 911	11 811 045
948 914,20	-	865 913,20

PSLA + Divers
Moulin à vent
Aléas recettes

Nom de la commune	Population totale	Part*PLUI/ Mise en place # 1,20 €	Urbanisme			Op*except : Tour		Ressources Humaines						
			Nbs	55€/par acte	Total Urba	Tour de Normandie	Agt mutualisé : J MARIE	Agt mutualisé : S B	Agt cdc - région de Gacé	Informatique	sec de mairie mutualisée	Compétence enfance- solde MJC		
1 Chaumont	177	212			212,40		177			1 222,00				
2 Cisaï-Saint Aubin	153	184	13		183,60		153							
3 Coulmer	85	102			102,00		85			1 590,33				
4 Croisilles	207	248	15		248,40		207			1 695,67				
5 Fresnaie-Fayel	54	65			64,80		54							
6 Gacé	1 861	2 233	70		2 233,20		4 000							
7 Mardilly	136	163			163,20		136			1 690,00				
8 Ménil-Hubert-en-Exmes	111	133			133,20		111			1 297,67				
9 Neuville sur Touques	226	271			271,20		226			1 656,00				
10 Orgères	165	198			198,00		165			1 483,67				
11 Réseulieu	171	205	10		205,20		171			3 824,00				
12 Saint-Evrout-de-Montfort	340	408			408,00		340			4 544,00				
13 Sap-André	118	142	7		141,60		118							
14 Trinité-des-laitiers	66	79			79,20		66							
	3 870	4 644			4 644,00		6 009			19 003,33				
15 Les Authieux du Puits	73	88			87,60		73							
16 Champ haut	50	60			60,00		50							
17 Echauffour	742	890			890,40		742							
19 Godisson	111	133			133,20		111							
20 La genevraie	98	118			117,60		98							
21 Lignéres	28	34			33,60		28							
23 Menil Froger	55	66			66,00		55							
24 Menil Vicomte (le)	24	29			28,80		24							
25 Merlerault (le)	809	971			970,80		809							
26 Nonant le Pin	498	598			597,60		498							
27 Planches	189	227			226,80		189							
28 Ste Gauburge- Ste Colombe	1 077	1 292			1 292,40		1 077							
29 St Germain de Clairefeuille	146	175			175,20		146							
30 St Pierre des Loges	156	187			187,20		156							
	4 056	4 867			4 867,20		4 056							
31 Aubry le Panthou	115	138	8		138,00		115							
32 Avernois Saint Gourgon	56	67	3		67,20		56							
33 Bosc Renault	249	299	8		298,80		249							
34 Camembert	187	224	8		224,40		187							
35 Canapville	206	247	8		247,20		206					7 150,00		
36 Champeaux (les)	116	139	8		139,20		116					7 150,00		
37 Champosoult	97	116	8		116,40		97							
38 Crouttes	306	367	8		367,20		306							
39 Fresnay le Samson	87	104	8		104,40		87							
40 Guerquesalles	135	162	8		162,00		135							
41 Pontchardon	180	216	8		216,00		180							
42 Renouard	202	242	8		242,40		202							
43 Roiville	131	157	8		157,20		131							
44 Saint Aubin de Bonneval	135	162	19		162,00		135							
45 Saint Germain d'Aunay	146	175	8		175,20		146							
46 Sap en Auge	968	1 162	82		1 161,60		968							
47 Ticheville	205	246	8		246,00		205							
48 Vimoutiers	3 332	3 998	70		3 998,40		6 000						1 000,00	
	6 853	8 224			8 223,60		9 521						106 688,07	
													107 688,07	
TOTAL	14 779	17 735			17 735		19 596		5 332	31 072	19 003	1 646,43	31 275	107 688,07
Avec 1,5€		4433,7			17 735									
					22 169									

Amare
Projection de Chaumont

Voirie - Elagage- Pour information			Total dépenses transférées	Solde allocations		Solde provisoire 2020
Voirie rurale	Mètres voirie à élaguer	Elagage : 105€HT:kms		- compensatrices 2019		
12 457,00	20 218,00	1 273,73	1 611,40	39 152,00	37 540,60	
10 624,00	18 353,00	1 156,24	336,60	1 107,00	770,40	
6 468,00	11 671,00	735,27	1 777,33	19 960,00	18 182,67	
7 557,00	12 400,00	781,20	2 151,07	112 841,00	110 689,93	
3 660,00	5 770,00	363,51	118,80	231,00	112,20	
3 659,00	2 990,00	188,37	6 233,20	168 746,00	162 512,80	
6 946,00	11 607,00	731,24	1 989,20	884,00	1 105,20	
8 863,00	12 481,00	786,30	1 541,87	399,00	1 142,87	
15 097,00	25 327,00	1 595,60	2 153,20	766,00	1 387,20	
7 566,00	12 267,00	772,82	1 846,67	2 341,00	494,33	
5 422,00	9 228,00	581,36	4 200,20	755,00	3 445,20	
21 229,00	37 511,00	2 363,19	5 292,00	19 924,00	14 632,00	
8 005,00	3 660,00	230,58	259,60	6 694,00	6 434,40	
5 691,00	6 719,00	423,30	145,20	2 504,67	2 359,47	
123 244,00	190 202,00	11 982,73	29 656,33	376 304,67	346 648,33	
			160,60	628,00	467,40	
			110,00	2 440,00	2 330,00	
			1 632,40	15 000,00	13 367,60	
			-	-	-	
			244,20	10 956,00	10 711,80	
			215,60	557,00	341,40	
			61,60	236,00	174,40	
			-	-	-	
			121,00	6 193,00	6 072,00	
			52,80	404,00	351,20	
			1 779,80	12 816,00	11 036,20	
			1 095,60	9 089,00	7 993,40	
			415,80	709,00	293,20	
			2 369,40	25 350,00	22 980,60	
			321,20	6 529,00	6 207,80	
			343,20	561,00	217,80	
			8 923,20	91 468,00	82 544,80	
8 062,00	14 210,00	895,23	253,00	1 515,48	1 768,48	
5 640,00	9 790,00	616,77	123,20	1 517,58	1 640,78	
11 340,00	18 600,00	1 171,80	547,80	3 570,04	4 117,84	
11 259,00	18 760,00	1 181,88	411,40	13 354,62	12 943,22	
4 965,00	7 520,00	473,76	7 603,20	2 703,96	10 307,16	
10 979,00	20 438,00	1 287,59	7 405,20	1 764,18	9 169,38	
6 636,00	12 542,00	790,15	213,40	1 350,07	1 563,47	
33 383,00	61 186,00	3 854,72	8 390,20	6 937,56	15 327,76	
7 280,00	10 754,00	677,50	15 176,40	1 188,10	16 364,50	
2 864,00	5 728,00	360,86	7 936,00	8 885,46	949,46	
2 645,00	3 150,00	198,45	4 787,00	24 664,74	19 877,74	
15 325,00	29 870,00	1 881,81	444,40	2 716,38	3 160,78	
5 008,00	9 376,00	590,69	17 994,20	1 383,33	19 377,53	
5 300,00	5 950,00	374,85	297,00	1 533,61	1 830,61	
12 461,00	14 592,00	919,30	1 262,20	2 939,69	4 201,89	
11 485,00	17 210,00	1 084,23	3 129,60	40 422,73	37 293,13	
2 362,00	3 084,00	194,29	451,00	1 035,06	1 486,06	
16 795,00	31 906,00	2 010,08	118 332,90	367 609,13	249 276,23	
173 789,00	294 666,00	18 563,96	194 758,10	424 781,64	230 023,54	
297 033,00	484 868,00	30 546,68	233 337,63	892 554,31	659 216,67	

▣ Projection financière de la section d'investissement

Libellé de l'opération	2017	2018	2019	2020			
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	PREVISIONS		Total	
				RAR 2019	Op*Nouvelle		
ADMINISTRATION							
.0011	bureau de la cdc Evolution logiciel métiers + sce techniques	18 512,89	12 493,52	9 701,90	-	2 000,00	2 000,00
.0020	Locaux administratifs		8 027,00		822,00	15 000,00	15 000,00
.0032	Services techniques	4 586,18	18 249,60	20 657,09	5 180,40	5 000,00	5 822,00
.0065	MSAP Vimoutiers+ Annexe Merit	1 036,56		1 627,63		25 000,00	30 180,40
.0070	Véhicules	40 200,00		40 500,00			
.15	Urbanisme	76 937,64	27 134,21	14 320,71	5 040,00	1 000,00	1 000,00
.501	PPRT Merlerault- fin de l'opération Matériels divers -	46 960,00	92 296,02	64 680,00		10 000,00	10 000,00
TOURISME - COMMUNICATION							
.0037	Tourisme Développement marque territoriale Etude faisabilité VITOU	2 528,61	4 915,20	1 233,00		15 000,00	15 000,00
.370	Vélos électriques			25 275,60			
.112	Communication	3 360,00	14 344,98	20 761,20		5 000,00	5 000,00
.111	Chemins de randonnée				1 629,00	10 000,00	11 629,00
AF SCOLAIRES							
.0040	Ecoles du territoire - Informatique		40 511,10	26 838,52	20 479,75	34 825,00	55 304,75
.0041	Ecole G FLAUBERT	691,18	6 806,12	75 768,55	10 121,76	10 000,00	20 121,76
.0042	Ecole maternelle VIMOUTIERS	840,00	1 173,81	446,27		5 000,00	5 000,00
.0043	Ecole de Crouettes	3 815,09	483,92	8 602,22		6 700,00	6 700,00
.0046	Ecole de Sap en Auge	11 205,01	4 484,68	8 017,03		5 000,00	5 000,00
.411	Ecole primaire E DEGAS	188 799,84	2 678,04	9 911,62		5 000,00	5 000,00
.412	Ecole NONANT LE PIN	499,90	16 687,01		516,04	5 000,00	5 516,04
.413	Ecole Echauffour				4 057,58	5 000,00	9 057,58
.414	Ecole primaire STE GAUBURGE	124 396,23	13 755,29	18 266,94		5 000,00	5 000,00
.421	Ecole maternelle E DEGAS	3 075,55	1 373,30			11 000,00	11 000,00
.423	Ecole maternelle J Morin	49 549,28	46 291,42	1 063 476,25	41 191,99	141 822,00	183 013,99
.425	Ecole maternelle STE GAUBURGE	3 333,00				5 000,00	5 000,00
.893	Rest scolaire Sap en Auge		5 886,00	2 879,45	2 636,40	2 500,00	5 136,40
.892	Rest scolaire Vimoutiers			2 375,89			
.897	Rest scolaire Ste Gauburge Rest scolaire Gacé Alarmes ensemble PPMS Plans et alarmes incendie			1 636,56		6 500,00	6 500,00
						1 859,00	1 859,00
						12 455,00	12 455,00
						7 100,00	7 100,00
ENFANCE							
.0055	Clsh de Pontchardon		2 030,52	10 839,00	2 064,00	5 000,00	7 064,00
.521	Clsh du Merlerault					5 000,00	5 000,00
.515	RAMII		18 827,96			2 000,00	2 000,00
.51	Creche / JARDIN DE COLAS			6 457,53	11 025,60		11 025,60
.52	CLSH - Garderie le Sap					2 500,00	2 500,00
ECONOMIE							
.0060	Atelier ATPM		96 455,91	5 144,09		7 000,00	7 000,00
.0062	Site de Pontchardon	22 711,20	1 815,00	5 304,00		10 000,00	10 000,00
.0063	Atelier rue des pommiers			1 800,00			
.0069	Animation économique- signalétique	2 060,96				5 000,00	5 000,00

.690	ZA Echauffour - Ste Gauburge			1 332,00				
.00691	Aménagement parcelle ZA Vimt							
.00696	Télécentre	779,59					1 000,00	1 000,00
.17	Haut Débit - sous répartiteur	88 783,50	27 100,00					
.680	Abattoir de volailles							
.681	ZA de GACE			1 602,00	1 754,68		10 000,00	11 754,68
.	Atelier LECONTE - Le Merlerault						30 000,00	30 000,00
VOIRIE - VRD								
.0071	Voirie ex Pays du camembert	932 831,86	865 612,15	316 639,16	203 644,80		150 000,00	353 644,80
.0718	BOSC RENOULT - Amgt carrefour						44 560,00	44 560,00
.0073	Voirie ex Vallée du Merlerault	518 586,74	41 831,15	332 638,85	223 269,84		250 000,00	473 269,84
.714	SAP en AUGÉ - Parkings		27 985,32	870,00				
.079	Viabilisation et amgt STE Gauburge						20 000,00	20 000,00
.079	STE GAUBURGE - Amgt quartier de la gare						20 000,00	20 000,00
	STE GAUBURGE - Amgt bourg	117 295,99						
.700	MERLEREAULT - Amgt de bourg	13 640,00						
.701	NONAN LE PIN - Amgt de bourg	1 860,00	4 745,52	4 367,40	25 725,96		373 200,00	398 925,96
.703	ECHAUFFOUR - Amgt de bourg		19 163,51				682 321,25	682 321,25
.71c	CAMEMBERT - Amgt bourg			2 055,60			20 000,00	20 000,00
.717	Voirie - EX-Cdc GACE	32 606,98	487 974,68	6 898,20	231 205,68		250 000,00	481 205,68
.719	Feux tricolores							
204	Subvention équipt versé - Godisson		32 304,77					
	Liaisons douces						15 000,00	15 000,00
	Amgt bourg de Sap en Auge						10 000,00	10 000,00
	Parking poste Merlerault						10 000,00	10 000,00
SPORTS								
.500	Piscine intercommunale GACE						35 000,00	35 000,00
.531	Gymnase le Sap							
.532	Vestiaires Vimt						50 000,00	50 000,00
.534	Halle des sports de Gacé			149,90			30 000,00	30 000,00
.535	Nonant le Pin - City stade	3 674,88	75 815,51					
.541	Tennis extérieur de Gacé			10 860,00				
.54	Tennis intérieur de Gacé			1 896,00			69 089,00	69 089,00
.542	Gace- Stade de foot- éclairage	38 023,87						
.543	Centre socio de Gacé					8 071,14		8 071,14
.547	Tennis de Vimoutiers			514,19		126 187,44		126 187,44
.	City stade Gacé et/ou Skate-park						96 115,00	96 115,00
.542	Vestiaires - Gacé						15 000,00	15 000,00
SERVICES A LA PERSONNE								
.152	Gendarmerie de Gacé						75 000,00	75 000,00
.153	Aire de Grand Passage			1 410,86	77 988,00			77 988,00
.203	Maison Santé Merlerault -	1 508,45		4 156,75			2 000,00	2 000,00
.53	Maison Santé Vimoutiers	20 761,36	193 064,17	1 267 479,09	154 119,30		93 000,00	247 119,30
.546	Psia de GACE	18 822,23	1 104,00	3 919,70			1 000,00	1 000,00
.0021	La Poste - Sap en Auge			526,76	57 627,20			57 627,20
CULTURE								
.0080	Médiathèques		7 654,87	6 938,18			10 000,00	10 000,00
.81	Ecole de musique	4 156,60	38 956,99	141 877,18	34 902,48		72 538,00	107 440,48

4581423	Op°SS MANDAT - Ecole maternelle MERLT						
4581712	Op°SS MANDAT - Hunière	3 458,45					
458150	Op°SS MANDAT - OPAH		10 773,60				
OPERATIONS SOUS MANDAT							
.10	Dotations fonds divers		808,23				
.13	Subventions d'investissement	3 641,78				94 735,00	94 735,00
.16	Emprunts et dettes	1 122 155,75	1 136 073,13	1 234 714,92		1 169 486,22	1 169 486,22
.20	Immobilisations incorporelles	110 000,00	73 750,00			14 305,52	14 305,52
.27	Autres immobilisations						
.020	Depenses imprévues					120 000,28	120 000,28
.040	Op°ordre de transfert entre sections + ou - valeurs sur cessions	164 178,08	195 803,51				
.041	Op°patrimoniale - actif		21 658,89				
.001	Résultat investissement reporté	2 227 119,03				2 296 584,19	2 296 584,19
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 001 865,23	3 743 300,61			1 249 261,04	6 561 195,46
						7 810 456,50	

Libellé de l'opération	2017		2019			
	Réalisé	Réalise	PREVISIONS			
			RAR 2017	Op°Nouvelle	Total	
.001	Résultat investissement reporté					
21	Immobilisations corporelles	3 458,45				
23	STE GAUBURGE - Amgt bourg	87 910,80				
27	Autres immobilisations financières	2 199,28				
204	Immobilisations incorporelles					
10222	FCTVA	363 148,04	769 573,07	300 866,92	1 486 156,07	1 787 022,99
1068	Excedent de fonctionnement capitalisé	2 329 579,43	1 339 449,77		1 346 724,30	1 346 724,30
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	2 692 727,47	2 109 022,84	300 866,92	2 832 880,37	3 133 747,29
1311	Etat et établissements nationaux		53 390,53	808 612,18	15 000,00	823 612,18
1312	Régions			175 000,00	24 633,00	199 633,00
1313	Départements	1 285,00		80 000,00		80 000,00
13141	Communes membres	126 183,67	167 853,28	65 874,97	342 131,00	408 005,97
1317	Budget communautaire					
1318	Autres		3 774,00	225 000,00		225 000,00
1321	Etat et établissements nationaux		83 523,00			
1322	Régions					
1323	Départements		18 490,00			
13241	Communes membres					
13258	Autres groupements			72 750,00		72 750,00
1328	Autres	1 279,08		66 949,91		66 949,91
1331	DETR			32 513,00		32 513,00
1341	DETR		12 709,00	371 553,95	526 505,00	898 058,95
1342	Amendes de police	11 949,00			24 000,00	24 000,00

13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	140 696,75	339 739,81	1 898 254,01	932 269,00	2 830 523,01
4581423	Op°SS MANDAT - Ecole maternelle MERLT					
458150	Op°SS MANDAT - OPAH	14 344,29				
458150	Op°SS MANDAT - OPAH	15 234,00	16 445,50			
OPERATIONS SOUS MANDAT						
165	Dépôts et cautions	1 600,00	1 094,22		5 000,00	5 000,00
1641	Emprunts et dettes assimilées	760 000,00	797 414,00		304 634,00	304 634,00
<i>A réaliser si toutes les opérations sont réalisées en 2020</i>						
RECETTES REELLES						
.021	Virement de la Section de fonctionnement				965 913,20	965 913,20
.024	Produits des cessions					
.040	Op°ordre transfert entre sections sortie actif	395 117,75	508 251,71		570 639,00	570 639,00
			133 627,00			
	RECETTES D'ORDRE	395 117,75	641 878,71		570 639,00	570 639,00
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT		4 113 288,79	3 905 595,08	2 199 120,93	5 611 335,57	7 810 456,50
RESULTAT BRUT SECTION D'INVESTISSEMENT		311 423,56	162 294,47	949 859,89	949 859,89	0,00
RESULTAT NET SECTION D'INVESTISSEMENT		1 915 695,47				

949 859,89 - 949 859,89 - 0,00

Proposition des règles suivantes :

☒ *Pour toutes les dépenses nouvelles, de quelle que nature qu'elles soient devant intervenir au cours de l'exercice, elles devront s'autofinancer par des transferts de crédits d'un poste à un autre.*

☒ *Règle d'appel pour les fonds de concours
Selon les projets ?*

☒ *Règle de financement de la communauté de communes des nouveaux projets
Pour tout projet faisant appel aux financements communautaires, la commune devra en informer la communauté de communes dès le début de son intention. Il appartiendra alors à la communauté de communes en concertation avec la commune de choisir alors le bureau d'études et de mener à bien ce projet.
Des fonds de concours pourront être sollicités dès que l'intérêt communal est avéré.*

Il est proposé :

- ☒ *20% du montant HT des travaux de voirie courants,*
- ☒ *Pour les projets d'envergure, l'intérêt communautaire sera apprécié par les commissions techniques et les fonds de concours pourra alors être modulé »*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

Vu le rapport présenté et les pièces annexées concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, l'évolution du poste des ressources humaines, l'évolution de l'encours de la dette consolidé

- 1- **Prend acte** de la tenue du débat d'orientation budgétaire
 - a. Evolution de la section de fonctionnement
 - b. Evolution de la section d'investissement
- 2- **Prend acte** des orientations et évolutions proposées sur les points suivants
 - a. Evolution de la dette
 - b. Evolution du chapitre des ressources humaines
- 3- **Décide** d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à préparer les dossiers de demande de subvention d'équipement et d'aides auprès des différents organismes pouvant aider au financement des opérations retenues.
- 4- **Autorise** le lancement des consultations pour le recrutement des maîtres d'œuvre qui accompagneront la collectivité dans ses différents projets.

DIVERS

Madame MAYZAUD dit que l'inauguration du PSLA à Vimoutiers ne sera possible qu'après les prochaines élections municipales.

Madame NOGUES informe l'assemblée que la date du prochain conseil communautaire est fixée au mardi 17 mars 2020 à 18h00, salle du Tahiti – Vote des budgets de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault.

Madame DUVIGNAC demande aux communes de bien vouloir transmettre à la CDC la liste des signaleurs pour le prochain Tour de Normandie cycliste.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h20.